

PREFACE

Les efforts du Gouvernement en faveur de l'amélioration des conditions de vie de la population et de réduction de la pauvreté exigent la production régulière de données relatives au suivi des indicateurs de performance.

A l'effet de la production de ces indicateurs pour permettre un guidage fin et régulier des actions entreprises dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des ménages et de la réduction de la pauvreté, la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) a réalisé en 2003, la première enquête d'une série prévue tous les deux ans. Ces enquêtes périodiques intitulées «Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages – ELIM» ont pour but de :

- fournir des informations détaillées sur la scolarisation des enfants, l'alphabétisation des adultes, l'état de santé de la population, l'emploi et l'accès aux services essentiels de base ;
- apprécier les différentes tendances enregistrées dans ces domaines et mettre à jour les données ;
- Constituer une base de données fiables sur les conditions de vie des ménages.

Le présent document fournit une analyse descriptive de la masse importante d'informations collectées dans le cadre de cette première enquête.

Il n'est point besoin de dire que les résultats de cette première enquête sont d'une grande utilité pour les autorités politiques, les administrations publiques, les services techniques, les collectivités territoriales, la société civile, les organismes de coopération bilatérale et multilatérale, les Organisations Non Gouvernementales (ONG), les chercheurs et autres utilisateurs éventuels d'informations statistiques dans le cadre de la planification économique et sociale en général, et dans le cadre de l'amélioration des conditions de vie des populations en particulier.

Je voudrais rendre un vibrant hommage au Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) qui a bien voulu financer cette enquête à travers le Programme de Renforcement de Capacité nationales pour une Gestion Stratégique du Développement (PRECAGED) sur les ressources du Trust Fund « Appui au suivi du CSLP ».

Je rends le même hommage à la Banque Africaine de Développement (BAD) à travers le Projet d'Appui à la Bonne Gouvernance (PABG) dont les soutiens financiers ont permis de réaliser cette première opération. Je leur adresse mes sincères remerciements ainsi qu'à l'ensemble des partenaires techniques et financiers du système statistique national du Mali.

Mes remerciements vont aussi à tous ceux qui ont contribué au succès de cette enquête notamment les structures administratives nationales et régionales, et plus particulièrement les équipes de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) et des Directions Régionales de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population (DRPSIAP) dont la compétence et le dévouement ont permis la réalisation de cette première opération.

**LE MINISTRE DU PLAN ET DE
L'AMENAGEMENT DU
TERRITOIRE**

Dr. Marimantia Diarra

AVANT - PROPOS

La réalisation de l'Enquête Légère Intégrée auprès des Ménages (ELIM) s'inscrit dans le cadre de la production régulière de données pour améliorer les connaissances socio-économiques et démographiques du pays.

L'ELIM est une enquête nationale par sondage réalisée en décembre 2003 par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique (DNSI) avec l'appui financier du Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD) et de la Banque Africaine de Développement (BAD).

L'ELIM a recueilli des informations détaillées sur les conditions de vie. Les informations recueillies sont significatives au niveau national et au niveau de chacune des huit régions et du District de Bamako.

La présente analyse qui est descriptive présente les principaux indicateurs relatifs aux conditions de vie des populations et les changements intervenus dans leurs niveaux entre 2001 et 2003 dans le but de rendre efficaces les mesures de réduction de la pauvreté.

La Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique espère que les résultats de cette première analyse portant sur les conditions de vie des populations et consignés dans le présent document seront d'une grande utilité pour les utilisateurs.

***Le Directeur National
par intérim***

Sevdou Moussa TRAORE

SOMMAIRE

	PAGE
PREFACE	2
AVANT-PROPOS	3
SOMMAIRE	4
LISTE DES TABLEAUX	5
LISTE DES GRAPHIQUES	6
SIGLES ET ABBREVIATIONS	7
CHAPITRE I : METHODOLOGIE DE L'ENQUETE	8
1.1. Objectifs	9
1.2. Questionnaires	9
1.3. Echantillonnage	10
1.4. Collecte des données	10
1.5. Exploitation des données	11
CHAPITRE II : CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION ET DES LOGEMENTS	12
2.1. Structure par âge et sexe de la population	13
2.2. Distribution spatiale de la population	13
2.3. Composition des ménages	13
2.4. Niveau d'instruction de la population	14
2.5. Caractéristiques des logements	14
CHAPITRE III : CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES ET STATUT SOCIO-ECONOMIQUE DES MENAGES	18
3.1. Catégories socioprofessionnelles	19
3.2. Niveau d'instruction et d'alphabétisation	19
3.3. Situation matrimoniale	20
3.4. Statut socio-économique des ménages	20
3.5. Evolution de la situation économique des ménages	23
CHAPITRE IV : SCOLARISATION ET ALPHABETISATION	25
4.1. Scolarisation des enfants	26
4.2. Accès aux infrastructures scolaires	28
4.3. Satisfaction des élèves	30
4.4. Raisons de mécontentement	31
4.5. Raisons de non fréquentation	31
4.6. Alphabétisation des adultes	32
CHAPITRE V : SANTE	34
5.1. Accès aux services de santé	35
5.2. Besoins et utilisation des services de santé	36
5.3. Satisfaction de la population	37
5.4. Principales maladies	38
5.5. Soins prénatals et lieu d'accouchement	39
CHAPITRE VI : EMPLOI ET CHOMAGE	42
6.1. Emploi et chômage	43
6.2. Statut dans l'emploi	44
6.3. Employeurs	45
6.4. Branche d'activité	46
CONCLUSIONS	47
INDICATEURS DES CONDITIONS DE VIE	48
ANNEXE : QUESTIONNAIRE	49

LISTE DES TABLEAUX

		PAGE
Tableau 1.1 :	Taille et couverture de l'échantillon	10
Tableau 2.1 :	Répartition en % de la population totale sexe et âge	13
Tableau 2.2 :	Répartition en % de la population totale par milieu et région de résidence	13
Tableau 2.3 :	Répartition en % des ménages selon la taille	13
Tableau 2.4 :	Répartition en % de la population de 6 ans ou plus selon le niveau d'instruction atteint	14
Tableau 2.5 :	Proportions de Ménages selon le mode occupation du logement	14
Tableau 2.6 :	Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères	16
Tableau 2.7 :	Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées	17
Tableau 2.8 :	Répartition des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson	17
Tableau 3.1 :	Répartition en % des chefs de ménages selon la catégorie socioprofessionnelle	19
Tableau 3.2 :	Taux d'alphabétisation des chefs de ménage	20
Tableau 3.3 :	Répartition en % des chefs de ménage selon la situation matrimoniale	20
Tableau 3.4 :	Pourcentage des ménages possédant certains biens	22
Tableau 3.5 :	Répartition en % des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport à la situation	23
Tableau 4.1 :	Taux de scolarisation des enfants aux différents cycle de l'enseignement fondamental	26
Tableau 4.2 :	Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'école fondamentale 1er cycle et 2nd cycle	28
Tableau 4.3 :	Taux de satisfaction des élèves	30
Tableau 4.4 :	Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école et non satisfaits de l'école et raisons de mécontentement	31
Tableau 4.5 :	Pourcentage d'enfants de 7 à 15 ans qui ont fréquenté par raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école	32
Tableau 4.6 :	Taux d'alphabétisation des adultes	33
Tableau 5.1 :	Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre la source d'approvisionnement en eau et l'établissement de santé les plus proches	35
Tableau 5.2 :	Besoins et utilisation des services de santé	36
Tableau 5.3 :	Taux de satisfaction des personnes qui ont consulté un praticien de la santé	37
Tableau 5.4 :	Pourcentage de population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type de maladie/blessure, sexe et âge	38
Tableau 5.5 :	Taux d'accouchement, soins prénatals et lieu de naissance au cours des cinq années ayant précédé l'enquête	39
Tableau 6.1 :	Répartition (en %) de la population par situation par rapport à l'emploi (âge 15 ans et plus)	43
Tableau 6.2 :	Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi	45
Tableau 6.3 :	Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur	45
Tableau 6.4 :	Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité	46

LISTE DES GRAPHIQUES

	PAGE
Graphique 1 : Evolution de la proportion de 6 ans ou plus ayant le niveau primaire complet	14
Graphique 2 : Evolution de la proportion de ménages disposant l'électricité	15
Graphique 3 : Evolution de la proportion de ménages utilisant l'eau salubre	15
Graphique 4 : Evolution des proportions de ménages selon le type de toilette utilisée	16
Graphique 5 : Proportions de ménages habitant dans des logements précaires	17
Graphique 6 : Proportion de chefs de ménage sans aucun niveau d'instruction	19
Graphique 7 : Niveau d'instruction atteint	19
Graphique 8 : Evolution de la proportion de ménages possédant une maison	21
Graphique 9 : Evolution de la proportion de ménages possédant une terre	21
Graphique 10 : Evolution de la proportion de ménages possédant un téléviseur	22
Graphique 11 : Evolution des taux de scolarisation au premier cycle	27
Graphique 12 : Evolution du taux brut de scolarisation au 2nd cycle	28
Graphique 13 : Evolution du taux d'accès	29
Graphique 14 : Evolution du taux de satisfaction des élèves	30
Graphique 15 : Evolution du taux d'alphabétisation	33
Graphique 16 : Evolution du taux d'accès aux services de santé	36
Graphique 17 : Evolution du taux d'utilisation des services de santé	37
Graphique 18 : Evolution du taux de satisfaction des personnes qui ont consulté	38
Graphique 19 : Evolution de la proportion de mères ayant reçu des soins prénatals	40
Graphique 20 : Evolution de la proportion de naissances survenues à domicile	40

SIGLES ET ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
CSLP	Cadre Stratégique de Lutte contre la Pauvreté
CSPRO	
DNSI	Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique
DRPSIAP	Direction Régionale de la Planification, de la Statistique et de l'Informatique, de l'Aménagement du Territoire et de la Population
ELIM	Enquête Légère auprès des Ménages
EMEP	Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
ONG	Organisations Non Gouvernementales
PABG	Projet d'Appui à la Bonne Gouvernance
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PRECAGED	Programme de Renforcement de Capacité nationales pour une Gestion Stratégique du Développement
SE	Section d'Enumération
TBS	Taux Brut de Scolarisation
TNS	Taux Net de Scolarisation

CHAPITRE I
METHODOLOGIE DE L'ENQUETE

1.1. OBJECTIFS

L'un des principaux objectifs de l'ELIM était de recueillir à l'échelle nationale, des données de qualité qui permettent de :

- Connaître les niveaux et tendance de la scolarisation des enfants et de l'alphabétisation des adultes ;
- Obtenir des informations détaillées sur l'état de santé de la population, notamment les raisons pour lesquelles les soins médicaux ont été nécessaires ; la fréquence d'utilisation des services de santé, la satisfaction des services fournis ;
- Recueillir des informations sur les différents aspects de l'emploi et du chômage ;
- Evaluer les avoirs des ménages ;
- Recueillir des informations sur le logement et les comforts des ménages
- Evaluer l'accès aux services essentiels de base à savoir l'éducation, la santé, l'eau potable, le marché alimentaire et le transport.

1.2. QUESTIONNAIRE

L'ELIM a utilisé un seul type de questionnaire. Il se compose de 10 sections couvrant les thèmes suivants :

- **Section A** : Identification du ménage, cette section renseigne sur les coordonnées du ménage ;
- **Section B** : Liste des membres du ménage, cette section renseigne sur les caractéristiques des membres du ménage ;
- **Section C** : Education et Alphabétisation, cette section traite de l'alphabétisation des membres du ménage ayant 15 ans ou plus et de l'éducation pour les membres de 3 ans et plus ;
- **Section D** : Santé, cette section renseigne sur la santé de tous les membres du ménage ;
- **Section E** : Emploi et chômage, cette section renseigne sur l'activité économique des membres du ménage âgés de 6 ans ou plus ;
- **Section F** : Avoirs du ménage, cette section collecte les informations sur les terres de culture, le bétail possédés par les ménages ainsi que la perception des ménages sur l'évolution récente de la situation économique ;
- **Section G** : Logement et Confort du ménage, cette section renseigne sur les biens et équipements électroménagers possédés par le ménage et le confort des ménages (eau, électricité, etc.) ;
- **Section H** : Accès aux services sociaux essentiels, cette section traite du temps estimé par les ménages pour atteindre les services sociaux (établissements scolaires, structures de santé, marché de produits alimentaires, transport public, source d'eau potable) ;
- **Section I** : Existence de services sociaux essentiels, cette section recueille les informations sur la connaissance de l'existence des services sociaux dans leur localité de résidence ;

- **Section J** : Anthropométrie pour les enfants âgés de 0 à 59 mois, cette section permet de collecter les informations nécessaires aux calculs de l'état nutritionnel des enfants (poids, âge, taille).

1.3. ECHANTILLONNAGE

L'ELIM a été menée auprès d'un sous échantillon de ménages de l'Enquête Malienne d'Evaluation de la Pauvreté (EMEP) réalisée par la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique en 2001.

Toutes les sections d'énumération sélectionnées au premier degré ont pu être enquêtées au cours de l'ELIM, le nombre de ménages sélectionnés dans chaque section d'énumération étant fixe et égal à six (6). Au total, 4386 ménages ont été sélectionnés et, parmi eux 4122 ménages ont été enquêtés avec succès soit un taux de réponse de 94 %. Concernant la région de Kidal, il y a lieu de préciser que l'échantillon ne couvre que la ville de Kidal pour des raisons liées à la mobilité des fractions échantillons.

Tableau 1.1 : Taille et couverture de l'échantillon

Effectifs des ménages identifiés et enquêtés, et taux de réponse selon la

Région de résidence	Effectifs de		Taux de réponse(%)
	Ménages Sélectionnés	Ménages Enquêtés	
Kayes	594	558	93,9
Koulikoro	974	974	100,0
Sikasso	612	559	91,3
Ségou	882	855	96,9
Mopti	450	387	86,0
Tombouctou	306	243	79,4
Gao	138	119	86,2
Kidal (ville)	60	48	80,0
Bamako	390	379	97,2
Total	4386	4122	93,5

1.4. COLLECTE DES DONNEES

Après une formation d'une semaine et deux jours de pratique de remplissage du questionnaire, 12 équipes composées chacune d'un chef d'équipe et de 4 enquêteurs ont visité les 731 sections d'énumération sélectionnées du 18 décembre 2003 au 31 janvier 2004 pour réaliser la collecte des informations. Il faut signaler que tout ce personnel a été recruté parmi les agents ayant participé à la collecte de l'EMEP réalisée en 2001.

Les chefs d'équipes sélectionnés parmi les agents cartographes de la Direction Nationale de la Statistique et de l'Informatique ont été chargés de l'identification des ménages sélectionnés et du contrôle de la qualité des informations collectées.

Dans le cadre du suivi des travaux sur le terrain, des missions de supervision ont été organisées régulièrement par les cadres de la DNSI pour apprécier les conditions de travail de chaque équipe, de contrôler la qualité du travail, de résoudre les problèmes éventuels

rencontrés par les équipes, de les ravitailler en matériel et de ramener les questionnaires des sections d'énumération enquêtées.

1.5. EXPLOITATION DES DONNEES

L'exploitation des données de l'ELIM s'est déroulée en 4 étapes :

- a) **Vérification** : la vérification a consisté en un contrôle d'exhaustivité de l'échantillon par rapport aux fiches de terrain et en un contrôle sommaire de la cohérence des données. Ce travail exécuté par six agents de vérification sous l'autorité d'un superviseur a commencé deux semaines avant le démarrage de la saisie des données. Cette vérification a permis d'améliorer la qualité des données recueillies.
- b) **Saisie/édition des données** : l'ensemble des opérations de saisie et d'apurement des données ont été réalisées par les cadres de la DNSI sur micro-ordinateurs au moyen du logiciel CSPRO.

La saisie des données a été effectuée par 20 agents de saisie formés en même temps que les enquêteurs avant de suivre une formation spécifique sur micro-ordinateur. A la suite de la saisie, les cadres de la DNSI ont procédé à l'édition des données, à savoir la vérification de la cohérence interne des réponses contenues dans les questionnaires, et à la correction des erreurs.

- c) **Apurement des données** : après la saisie et l'édition des données d'une section d'énumération, un programme de contrôle a été exécuté pour vérifier la cohérence interne des réponses. A ce stade, tous les fichiers de sections d'énumération sont fusionnés en un seul et unique fichier.
- d) **Tabulation** : il s'agit du développement et de l'exploitation des programmes destinés à fournir les tableaux de base nécessaires à la conduite des analyses.

CHAPITRE II
CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION
ET DES LOGEMENTS

2.1. STRUCTURE PAR AGE ET SEXE DE LA POPULATION

Avec 46 % de moins de 15 ans, le Mali se caractérise par une population jeune dans laquelle les femmes sont légèrement plus nombreuses que les hommes (98 hommes pour 100 femmes).

	Population	%
Total	11006527	100,0
Sexe		
Masculin	5455241	49,6
Féminin	5551286	50,4
Âge		
< 15	5009294	45,5
15-64	5560237	50,5
65+	432720	3,9
Non déclaré	4276	0,0

2.2. DISTRIBUTION SPATIALE DE LA POPULATION

La répartition régionale de la population est très inégale : les trois régions (Sikasso, Ségou et Koulikoro) situées au sud abritent 55 % de la population totale. Le District de Bamako (12 %) est presque autant peuplé que la région de Kayes abritant 13 % de la population totale du pays.

Le Mali est un pays très peu urbanisé : 70 % de la population vit en milieu rural. Corrélativement 30 % de la population vivent en milieu urbain.

	Population	%
Total	11006527	100,0
Milieu de résidence		
Rural	7688041	69,8
Urbain	3318486	30,2
Région de résidence		
Kayes	1398086	12,7
Koulikoro	1581844	14,4
Sikasso	2384050	21,7
Ségou	2090290	19,0
Mopti	1195262	10,9
Tombouctou	450944	4,1
Gao	582830	5,3
Kidal (ville)	17264	0,2
Bamako	1305957	11,9

2.3. COMPOSITION DES MENAGES

Les ménages sont composés en moyenne de 9 personnes et cette taille varie de 8,9 personnes en milieu rural à 9,2 personnes en milieu urbain. Les ménages de grande taille (7 personnes ou plus) sont plus nombreux en milieu urbain qu'en milieu rural (67 % contre 61 %).

Taille	Urbain	%	Rural	%	Total	%
1-2	9803	2,7	44361	5,1	54164	4,4
3-4	40205	11,1	114064	13,1	154269	12,5
5-6	70847	19,6	183320	21,1	254167	20,7
7+	241502	66,6	526224	60,6	767726	62,4
Taille moyenne	9,2		8,9		9,0	
Taille médiane	8,0		8,0		8,0	
Sexe du Chef de ménage						
Homme	301967	83,3	798143	92,0	1100110	89,4
Femme	60390	16,7	69826	8,0	130216	10,6
Total	362357	100,0	867969	100,0	1230326	100,0

En outre, 89 % des ménages sont dirigés par un homme. Les ménages qui ont à leur tête, une femme représentent un cas sur neuf (11 %). C'est en milieu urbain que la proportion de ménages dirigés par une femme est la plus élevée (17 % contre 8 % en milieu rural).

2.4. NIVEAU D'INSTRUCTION DE LA POPULATION

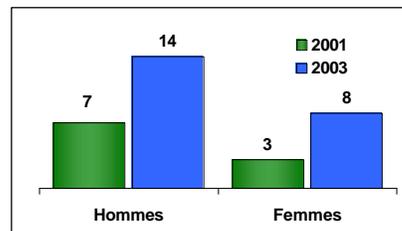
Les proportions de femmes et d'hommes de 6 ans ou plus qui n'ont jamais fréquenté l'école reste encore très élevées. Ces proportions ont cependant amorcé une légère baisse depuis 2001 : de 77 % pour les femmes et 66 % pour les hommes en 2001, elles s'élèvent respectivement à 75 % et 64 % en 2003. Dans l'ensemble du pays, 69 % de la population âgée de 6 ans ou plus n'ont jamais fréquenté l'école contre 72 % en 2001.

Le niveau d'instruction de la population en nette amélioration entre 2001 et 2003 reste encore faible : 8 % des femmes et 14 % des hommes seulement ont achevé le niveau primaire contre respectivement 3 % et 7 % en 2001. Cette amélioration s'explique par celle de la scolarisation des enfants qui a été importante entre 2001 et 2003 (voir chapitre IV).

Tableau 2.4 : Répartition en % de la population de 6 ans ou plus selon le niveau d'instruction atteint

Niveau atteint	Homme	Femme	Total
Aucun	63,5	75,1	69,4
Primaire	22,1	16,6	19,3
2 nd cycle	10,5	6,6	8,5
Secondaire	3,0	1,6	2,3
Supérieur	1,0	0,2	0,6
Total	100,0	100,0	100,0

Graphique 1 : Evolution de la proportion de 6 ans ou plus ayant le niveau primaire complet



2.5. CARACTERISTIQUES DES LOGEMENTS

Dans l'ensemble du pays, près de trois quart (73 %) des ménages sont propriétaires de leur logement et 14 % sont copropriétaires. En milieu urbain, ces proportions sont de 56 % et 12 % seulement contre 81 % et 15 % en milieu rural. Par rapport à la catégorie socio-économique du chef de ménage, à l'exception des ménages dirigés par les commerçants et les transporteurs et les travailleurs du secteur public, la majorité des ménages est propriétaire du logement occupé.

Tableau 2.5 : Proportions de ménages selon le mode occupation du logement

	Propriétaires	Copropriétaires	Autres
Total	73,4	13,9	12,7
Milieu de résidence			
Rural	80,6	14,5	4,8
Urbain	56,1	12,3	31,6
Groupe socio-économique			
Travailleurs du primaire	78,1	18,7	3,2
Salarié public	42,7	5,3	52,0
Salarié privé	61,3	19,5	19,2
Commerçant	7,1	37,7	55,2
Transporteurs	0,0	0,0	100,0
Sans emploi	74,5	11,6	13,9
Ménagère	69,3	7,0	23,7
Elèves/Etudiants	95,8	0,0	4,2
Retraités/Rentiers	84,3	9,6	6,1
Autres	85,9	4,0	10,1

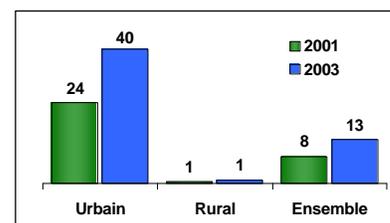
Moins de la moitié des ménages dirigés par les salariés du secteur public est

propriétaire de son logement et 5 % seulement d'entre eux sont copropriétaires. La quasi totalité des ménages dirigés par les transporteurs n'est ni propriétaire, ni copropriétaire du logement occupé. De même, plus de la moitié des ménages dirigés par les commerçants n'est ni propriétaire, ni copropriétaire du logement occupé.

Très peu de ménages au Mali dispose de l'électricité : 13 % pour l'ensemble du pays.

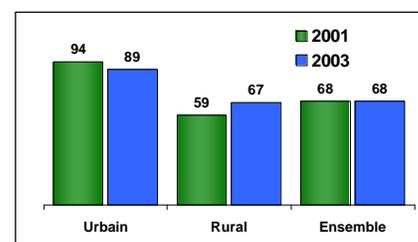
Par rapport au milieu de résidence, les résultats révèlent que deux ménages sur cinq (40 %) en milieu urbain disposent de l'électricité tandis que 1 % seulement des ménages ruraux en dispose. Au niveau national, la proportion de ménages disposant de l'électricité a augmenté entre 2001 et 2003, passant de 8 % à 13 %. Cette augmentation a été nettement plus importante en milieu urbain qu'en milieu rural.

Graphique 2 : Evolution de la proportion de ménages disposant de l'électricité



La majorité des ménages maliens utilisent, pour boire, l'eau provenant essentiellement de puits aménagés (34 %), de puits non aménagés (28 %), de robinet public ou privé (21 %) et de forage (13 %). En milieu urbain, l'eau de boisson de plus de la moitié des ménages (57 %), provient des robinets publics ou privés et 29 % des ménages consomment l'eau des puits aménagés. Par contre en milieu rural, les puits aménagés (36 %) et non aménagés (35 %) constituent les principales sources d'eau de boisson des ménages. Sept pour cent (7 %) seulement des ménages ruraux disposent de l'eau de robinet public ou privé. Les forages constituent la source d'eau de boisson pour 17 % des ménages ruraux.

Graphique 3 : Evolution de la proportion de ménages utilisant l'eau potable

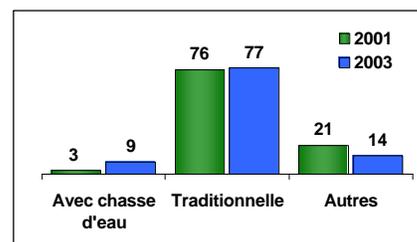


Si l'on considère que les puits aménagés, les robinets public ou privé et les forages fournissent de l'eau potable, on peut dire que plus de deux tiers des ménages maliens (68 %) ont accès à l'eau potable. Par rapport au milieu de résidence, la grande majorité (89 %) des ménages urbains consomme de l'eau potable contre 59 % pour les ménages ruraux. L'accès

des ménages à l'eau salubre s'est amélioré significativement en milieu rural entre 2001 et 2003 (59 % contre 67 %) tandis qu'en milieu urbain, la proportion des ménages ayant accès à l'eau potable a baissé (94 % contre 89 %). Il faut noter que cette situation constatée en milieu urbain, pourrait résulter du fait que le flux important de ménages de migrants en destination du milieu urbain s'installe dans les quartiers où les installations d'adduction d'eau constituant la source courante d'eau potable en milieu urbain n'existent pas. En effet, entre 2001 et 2003, 50.000 ménages se sont constitués en milieu urbain, soit une augmentation de 16 % .

En ce qui concerne les toilettes, on relève que 66 % des ménages utilisent des installations sanitaires communes à plusieurs ménages et 8 % des ménages seulement utilisent des installations sanitaires avec chasse d'eau (généralement cimentées et ventilées qui sont considérées comme adéquates à l'évacuation des excréments). Par ailleurs, 14 % des ménages ne possèdent pas de toilettes du tout et c'est en milieu rural que cette proportion est la plus élevée (19 % contre 1 % en milieu urbain).

Graphique 4 : Evolution des proportions de ménages selon le type de toilette utilisée



Plus de deux tiers (67 %) des ménages utilisent des lieux non autorisés pour l'évacuation des ordures ménagères et 10 % seulement utilisent des dépôts autorisés. Une proportion non négligeable (11 %) de ménages utilisent les services des GIE d'assainissement pour l'évacuation des ordures au moyen de charrettes notamment en milieu urbain (28 %). Si l'on considère que les GIE d'assainissement déposent les ordures dans les lieux autorisés, on peut dire qu'un peu plus d'un ménage sur cinq (22 %) utilisent les dépôts autorisés pour l'évacuation des ordures ménagères.

Tableau 2.6 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des ordures ménagères

Mode d'évacuation	Urbain	Rural	Ensemble
Dépôt autorisé	19,6	6,5	10,3
Dépôt non autorisé	43,1	77,3	67,2
Carnion de ramassage	3,1	0,2	1,0
Charrette	28,0	4,3	11,3
Incinération	3,7	0,4	1,4
Enfouissement	0,7	7,3	4,0
Autres	1,9	4,0	3,4
Total	100,0	100,0	100,0

Plus de huit ménages sur dix (83 %) utilisent des systèmes d'évacuation des eaux usées non appropriés : 79 % déversent les eaux usées dans la nature, 4 % dans les cours d'eau et dans d'autres lieux non appropriés. Seulement 10 % des ménages utilisent les réseaux d'égouts et de caniveaux, et 7 % des trous creusés dans la cours à cet effet. En milieu urbain, 21 % des ménages utilisent des systèmes d'évacuation des eaux usées appropriés contre 5 % en milieu rural.

Tableau 2.7 : Répartition des ménages selon le mode d'évacuation des eaux usées

	Urbain	Rural	Ensemble
Mode d'évacuation			
Réseau d'égout	2,4	0,5	1,0
Canal fermé	11,3	2,3	5,0
Canal à ciel ouvert	7,3	2,5	3,9
Dans le fleuve	1,0	0,7	0,8
Trou creusé dans la cours	14,7	3,9	7,1
Dans la rue/nature	61,0	86,9	79,2
Autres	2,4	3,4	3,1
Total	100,0	100,0	100,0

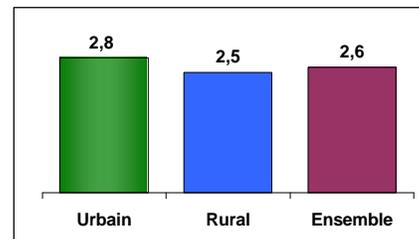
La majorité des ménages maliens utilisent essentiellement pour la cuisson des aliments, le bois (88 %) et le charbon de bois (10 %). Les autres sources d'énergie sont très peu utilisées aussi bien en milieu urbain (2 %) qu'en milieu rural (3 %).

Tableau 2.8 : Répartition des ménages selon la principale source d'énergie pour la cuisson

	Urbain	Rural	Ensemble
Source d'énergie			
Electricité	0,9	0,2	0,4
Gaz	0,4	0,4	0,4
Pétrole	0,1	0,5	0,4
Bois	80,7	91,0	87,9
Charbon	17,5	6,4	9,6
Autres	0,5	1,5	1,2
Total	100,0	100,0	100,0

En ce qui concerne les matériaux de construction des logements, 82 % des ménages habitent dans des constructions dont les murs sont en banco et 9 % dans les constructions dont les murs sont en dur. Plus de la moitié des ménages (55 %) occupent des logements dont le toit est en banco et plus d'un ménage sur quatre (26 %) sont dans des logements dont le toit est en tôles. Si l'on considère que les logements dont les murs ne sont pas en dur, semi-dur ou banco et le toit en béton, tôle, tuile ou banco sont des logements précaires, on peut dire que seulement 3 % des ménages maliens habitent dans des logements précaires.

Graphique 5 : Proportions de ménages habitant dans des logements précaires



CHAPITRE III

CARACTERISTIQUES DES CHEFS DE MENAGES ET STATUT SOCIO-ECONOMIQUE DES MENAGES

3.1. CATEGORIE SOCIOPROFES- SIONNELLE

Un tiers (33 %) des chefs de ménages travaillent dans le primaire et un quart (25 %) sont des salariés du secteur privé. Onze pour cent (11 %) des chefs de ménages sont des retraités et 5 % sont sans emploi. Les ménagères chefs de ménages représentent 5 %. Par rapport au milieu de résidence, plus de deux chefs de ménage sur cinq (44 %) sont salariés du secteur privé et 13 % salariés du public tandis qu'en milieu rural plus de deux cinquième

Tableau 3.1 : Répartition en % des chefs de ménages selon la catégorie socioprofessionnelle

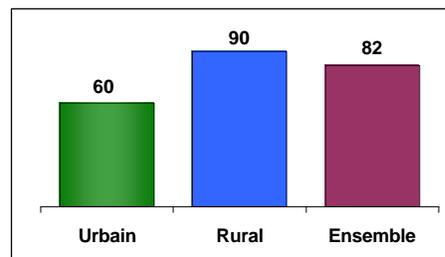
	Rural	Urbain	Ensemble
Total	100,0	100,0	100,00
Travailleurs du primaire	44,4	6,4	33,2
Salarié public	2,1	12,5	5,2
Salarié privé	17,0	43,5	24,8
Commerçant	0,0	0,2	0,1
Transporteurs	0,0	0,1	0,0
Sans emploi	4,1	5,5	4,5
Ménagère	3,4	8,6	4,9
Elèves/Étudiants	0,2	0,1	0,2
Retraités/Rentiers	11,5	8,3	10,5
Autres	17,4	14,8	16,6

(44 %) des chefs de ménage travaillent dans le secteur primaire et 17 % sont salariés du secteur privé. La proportion des chefs de ménages sans emploi est de 6 % en milieu urbain contre 4 % en milieu rural. On relève une proportion plus élevée de chefs de ménages à la retraite en milieu rural (12 %) qu'en milieu urbain (8 %).

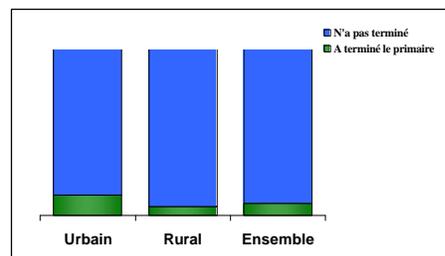
3.2. NIVEAUX D'INSTRUCTION ET D'ALPHABETISATION DES CHEFS DE MENAGE

La grande majorité des chefs de ménage (82 %) sont sans instruction. La proportion des chefs de ménage femmes sans instruction (90 %) est plus élevée que celle des chefs de ménage hommes (80 %). De même, 60% des chefs de ménages urbains contre 90 % des chefs de ménages ruraux sont sans instruction. La proportion des chefs de ménage ayant atteint le niveau du primaire complet est de 7 %. Cette proportion est de 12 % en

Graphique 6 : Proportion de chefs de ménage sans aucun niveau d'instruction



Graphique 7 : Niveau d'instruction atteint



milieu urbain contre 5 % en milieu rural. On relève par ailleurs, que plus de 10 % des chefs de ménages urbains ont le niveau secondaire contre seulement 2 % chez les chefs de ménage du milieu rural.

Plus de trois quarts (76 %) des chefs de ménage ne sont pas alphabétisés. Les femmes chefs de ménages sont nettement moins alphabétisées que les hommes (9 % contre 26 % pour les hommes). Par ailleurs, on relève que le taux d'alphabétisation est environ trois fois plus élevé en milieu urbain (44 %) qu'en milieu rural (16 %).

Tableau 3.2 : Taux d'alphabétisation des chefs de ménage

	Urbain	Rural	Ensemble
Sexe			
Homme	50,0	17,3	26,3
Femme	14,7	4,0	9,0
Total	44,1	16,3	24,5

3.3. SITUATION MATRIMONIALE

La majorité (88 %) des chefs de ménage sont mariés. Les chefs de ménage monogames représentent 61 % et les polygames 28 %. Un chef de ménage sur neuf (11%) est soit divorcé,

Tableau 3.3 : Répartition en % des chefs de ménage selon la situation matrimoniale

	Urbain			Rural			Ensemble		
	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total	Homme	Femme	Total
Etat matrimonial									
Célibataire	1,0	1,3	1,0	0,9	4,2	1,2	0,9	2,8	1,1
Monogame	73,3	11,6	62,9	64,3	7,9	59,8	66,8	9,6	60,7
Polygame	23,9	4,0	20,6	32,7	7,1	30,7	30,3	5,7	27,7
Divorcé(e)s/Séparé(e)	0,5	7,6	1,7	0,3	8,3	1,0	0,4	8,0	1,2
Veuf (ve)	1,5	75,5	13,9	1,7	72,5	7,4	1,7	73,9	9,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

séparé ou veuf. La polygamie concerne 31 % des chefs de ménages ruraux contre 21 % de ceux du milieu urbain. Par contre, les veufs, les divorcés et les séparés sont relativement plus importants parmi les chefs de ménages urbains (16 % contre 8 % en milieu rural). Par ailleurs, 82 % des femmes chefs de ménage sont veuves, divorcées ou séparées contre seulement 2 % chez les hommes.

3.4. STATUT SOCIO ECONOMIQUE

En matière de logement, près de trois quarts (73 %) des ménages possèdent une maison mais la proportion de ménages urbains qui en possèdent n'est que de 56 %. Par rapport à la région de résidence, la quasi totalité des ménages de Tombouctou (98 %) et de Kayes (91 %) possède

une maison. Par contre, moins de la moitié (49

%) des chefs de ménages de Bamako en possèdent. La proportion de ménages possédant une maison a connu une baisse entre 2001 et 2003 passant de 82 % à 73 %. Cependant, en milieu urbain cette proportion a connu une légère augmentation sur la même période passant de 54 % à 56 %. Par rapport à

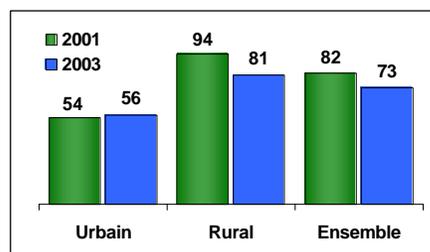
la catégorie socioprofessionnelle, on relève que la proportion de ménages dirigés par les commerçants (7 %) et les salariés du secteur public (43 %) qui possèdent une maison est relativement faible par rapport à celle des ménages dirigés par des chefs de ménage d'autres catégories socioprofessionnelles. La proportion de ménages de grande taille (7 personnes ou plus) qui possèdent une maison est plus importante que celle des ménages de petite taille (2 personnes ou moins).

Sept ménages sur dix (73 %) possèdent des terres. Cette proportion est de 90 % chez les ménages ruraux et 29 % chez les ménages urbains. Par rapport à la région de résidence, au moins huit ménages sur dix dans les régions de Sikasso, Ségou et Koulikoro qui sont des régions de forte production agricole possèdent des terres. Dans le district de Bamako une proportion non négligeable (13

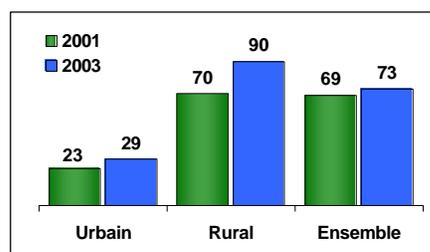
%) des ménages possèdent également des terres. La proportion des ménages ruraux qui possèdent des terres a fortement augmenté entre 2001 et 2003 passant de 70 % pour atteindre 90 %. De même, les ménages urbains possèdent relativement plus de terres en 2003 qu'en 2001 (29 % contre 23 % en 2001). Au niveau national cette proportion est passée de 69 % en 2001 à 73 % en 2003.

Plus de deux tiers des ménages (67 %) possèdent du bétail. En milieu rural, 81 % des ménages en possèdent contre 37 % pour les ménages urbains. La grande majorité des ménages qui possèdent du bétail dispose des deux types de bétail (petit et gros). La proportion de ménages qui possèdent du bétail n'a pas connu de changement entre 2001 et 2003 quelque

Graphique 8 : Evolution de la proportion de ménages possédant une maison



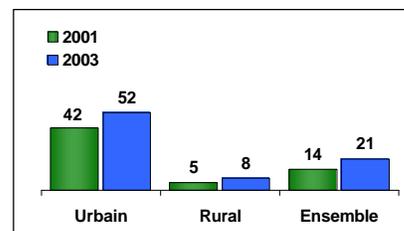
Graphique 9 : Evolution de la proportion de ménages possédant une terre



soit le milieu de résidence ou la région de résidence, toutefois, les ménages possèdent relativement plus les deux types de bétail qu'en 2001.

Le poste radio et le téléviseur sont les moyens d'accès à l'information les plus courants des ménages. Plus de deux tiers des ménages (67 %) possèdent un poste radio et 21 % un téléviseur. En milieu urbain 83 % des ménages disposent d'un poste radio et 52 % d'un téléviseur. Ces proportions sont respectivement de 63 % et 8 % en milieu rural. Par rapport à 2001, si la proportion de ménages qui

Graphique 10 : Evolution de la proportion de ménages possédant un téléviseur



possèdent un poste radio n'a pas évolué, celle des ménages possédant un téléviseur a connu une augmentation passant de 14 % à 21 % (42 % à 52 % en milieu urbain et 5 % à 8 % en milieu rural).

Tableau 3.4 : Pourcentage des ménages possédant certains biens

	Maison	Terres	Bétail			Moyens de transport		
			Petit	Gros	Les deux	Voiture	Mobylette	Bicyclette
Total	73,4	72,5	12,8	14,6	40,5	4,3	23,6	50,0
Milieu de résidence								
Rural	80,6	90,5	11,6	17,7	51,4	1,1	17,9	55,7
Urbain	56,1	29,3	15,6	7,0	14,5	12,1	37,2	36,2
Région de résidence								
Kates	91,5	78,2	8,9	15,7	48,3	2,8	26,9	29,7
Koulikoro	67,0	87,1	9,3	17,6	53,0	2,6	19,0	63,6
Sikasso	65,0	88,2	13,5	18,2	49,5	1,5	22,3	81,2
Ségou	82,0	80,2	7,3	17,7	52,2	3,0	34,5	66,5
Mopti	72,0	79,9	20,3	16,2	36,2	2,3	16,7	32,2
Tombouctou	97,6	66,1	21,5	6,3	22,5	0,5	1,4	2,8
Gao	83,1	52,5	21,0	10,3	18,8	3,7	5,6	4,4
Kidal (ville)	51,9	5,6	62,4	0,0	10,9	0,0	0,6	0,0
Bamako	48,5	12,5	8,4	2,4	8,6	20,8	40,0	40,2
Taille du ménage								
1-2	60,7	70,6	34,6	1,7	20,5	0,4	3,3	26,7
3-4	72,7	67,5	11,4	10,5	34,2	1,2	10,6	32,8
5-6	72,4	69,4	14,6	19,2	29,4	2,6	17,1	40,5
7+	74,8	74,7	10,9	14,8	46,9	5,8	29,7	58,2
Groupe socio-économique								
Travailleurs du primaire	78,1	94,6	11,1	18,2	53,0	1,4	15,7	54,5
Salarié public	42,7	34,7	22,6	5,3	26,8	20,6	55,9	54,1
Salarié privé	61,3	53,9	18,1	11,0	21,4	7,0	26,0	41,3
Commerçant	7,1	7,1	44,8	0,0	0,0	37,7	100,0	44,8
Transporteurs	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Sans emploi	74,5	71,5	6,9	12,7	40,4	2,3	15,5	54,8
Ménagère	69,3	43,8	8,8	11,5	20,9	1,9	17,3	18,0
Elèves/Etudiants	95,8	83,9	0,0	7,7	55,7	10,3	14,5	67,5
Retraités/Rentiers	84,3	74,9	8,1	13,9	55,6	5,2	33,4	52,1
Autres	85,9	75,5	10,7	17,5	44,9	1,7	23,1	59,2
Sexe								
Masculin	73,0	75,1	12,7	14,2	43,2	4,5	24,7	53,6
Féminin	76,8	50,4	13,5	17,7	18,4	3,0	14,3	19,1

S'agissant des moyens de transport, la moitié des ménages (50 %) disposent d'une bicyclette et environ un quart des ménages (24 %) disposent d'une motocyclette. En milieu urbain 36 %

des ménages disposent d'une bicyclette contre 56 % en milieu rural. De même 37 % des ménages urbains possèdent une motocyclette contre 18 % des ménages ruraux. Ces proportions restent au même niveau que celles observées en 2001. La voiture reste un moyen de transport rarement possédée par les ménages : 4 % seulement des ménages en possèdent. L'augmentation de la proportion des ménages qui possèdent une voiture a significativement augmentée uniquement dans le district de Bamako passant de 15 % en 2001 à 21 % en 2003.

3.5. EVOLUTION DE LA SITUATION ECONOMIQUE DES MENAGES

L'ELIM a recueilli l'appréciation des ménages sur l'évolution de leur situation économique et de celle de la communauté au moment de l'enquête par rapport à la situation un an avant.

Tableau 3.5 : Répartition en % des ménages selon leur perception de la situation économique actuelle du ménage par rapport à la situation

	Nettement pire	Pire	La même	Meilleure	Nettement meilleure	Ne sait pas	Non déclaré	Total
Total	4,0	16,8	11,8	61,3	5,4	0,5	0,2	100,0
Milieu de résidence								
Rural	3,1	16,1	9,2	65,3	6,0	0,1	0,1	100,0
Urbain	6,2	18,5	18,0	51,8	4,0	1,2	0,3	100,0
Région de résidence								
Kayes	1,0	18,7	10,2	60,7	9,0	0,4	0,0	100,0
Koulikoro	3,6	16,0	12,3	64,5	3,5	0,0	0,0	100,0
Sikasso	3,7	9,5	8,0	75,7	2,2	0,5	0,5	100,0
Ségou	3,2	13,0	10,0	68,4	3,1	1,7	0,5	100,0
Mopti	4,2	7,3	5,7	63,5	19,3	0,1	0,0	100,0
Tombouctou	2,1	48,5	35,8	13,3	0,2	0,2	0,0	100,0
Gao	0,0	34,0	16,8	48,5	0,8	0,0	0,0	100,0
Kidal	7,1	32,4	55,5	5,1	0,0	0,0	0,0	100,0
Bamako	12,4	22,5	15,1	48,7	1,4	0,0	0,0	100,0
Sexe								
Masculin	4,1	16,6	11,2	61,6	5,7	0,5	0,2	100,0
Féminin	3,3	18,5	16,4	58,8	2,7	0,3	0,0	100,0
Etat matrimonial								
Célibataire	17,9	18,2	11,5	48,6	3,9	0,0	0,0	100,0
Monogame	4,5	15,5	11,0	63,5	4,7	0,6	0,2	100,0
Polygame	3,2	18,4	11,6	58,4	7,9	0,3	0,2	100,0
Divorcé/séparé	0,7	50,8	9,8	37,0	0,0	1,7	0,0	100,0
Veuf	1,7	16,2	18,2	60,5	3,2	0,1	0,0	100,0
Non déclaré	0,0	0,0	100,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0

Au niveau national, deux tiers des ménages estiment que leur situation économique est meilleure par rapport à ce qu'elle était un an avant contre un peu plus d'un cinquième (21 %) des ménages qui trouvent que leur situation économique s'est plutôt détériorée. En milieu rural, cette amélioration de la situation économique a été déclarée par près de trois quart (71 %) des ménages contre un peu plus de la moitié (56 %) des ménages urbains. Par rapport à la région de résidence, plus de deux tiers des ménages des régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso,

Ségou et de Mopti ont déclaré une amélioration de leur situation économique. Au niveau du district de Bamako, un ménage sur deux (50 %) a noté une amélioration dans sa situation économique par contre, à Tombouctou, ils ne sont que 14 % à penser que leur situation économique s'est améliorée et 5 % seulement à Kidal ville. Un peu plus d'un tiers (36 %) des ménages de Tombouctou et plus de la moitié (56 %) des ménages de la ville de Kidal estiment que leur situation économique n'a pas changé. L'amélioration de la situation économique semble avoir bénéficié plus aux ménages dirigés par les hommes (65 %) qu'à ceux dirigés par les femmes (62 %).

En ce qui concerne, la perception de l'évolution de la situation économique de la communauté, les ménages ont déclaré à 70 % qu'elle s'est améliorée. Environ trois quarts (74 %) des ménages en milieu rural et 60 % des ménages en milieu urbain ont noté cette amélioration.

CHAPITRE IV
SCOLARISATION ET ALPHABETISATION

4.1. SCOLARISATION DES ENFANTS

L'ELIM a collecté des informations relatives à la scolarisation de tous les membres du ménage âgés de 3 ans ou plus. Ces informations concernent *la fréquentation passée, la fréquentation actuelle, la classe la plus élevée achevée avec succès, la dernière classe suivie, les raisons de non fréquentation, le type d'établissement et le diplôme obtenu.*

Le niveau de scolarisation des enfants à un cycle donné est mesuré par le Taux Brut de Scolarisation (TBS) et le Taux Net de Scolarisation (TNS) calculés à partir des informations sur l'âge, la fréquentation actuelle et la dernière classe suivie.

Le TBS est le rapport entre l'effectif des enfants à un cycle donné au moment de l'enquête quelque soit leur âge et l'effectif des enfants d'âge scolaire officiel du cycle¹ considéré exprimé en pourcentage. Le TBS peut être supérieur à 100 % en raison des fréquentations précoces et la fréquentation des enfants ayant dépassé l'âge limite officiel dans le cycle suite aux redoublements.

Le TNS est le pourcentage d'enfants d'âge scolaire officiel d'un cycle donné qui fréquentent effectivement ce cycle. Il est au plus égal à 100 % si tous les enfants d'âge scolaire du cycle fréquentent.

	Premier cycle		2nd cycle	
	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation	Taux Net de Scolarisation	Taux Brut de Scolarisation
Total	48,0	66,8	40,2	32,2
Milieu de Résidence				
Urbain	77,1	106,6	66,7	68,4
Rural	36,9	51,7	27,9	15,6
Région de résidence				
Kayes	49,0	66,8	35,9	17,6
Koulikoro	51,9	71,4	50,2	39,9
Sikasso	38,9	59,9	31,0	20,2
Ségou	42,4	58,4	39,0	32,0
Mopti	34,8	48,3	26,6	21,7
Tombouctou	46,0	63,6	30,9	16,0
Gao	43,2	60,2	35,6	36,3
Kidal (Kidal)	46,8	53,4	58,6	52,2
Bamako	88,8	118,0	68,3	74,8
Catégorie socio-économique				
Travailleurs du primaire	37,7	51,3	24,9	14,9
Salarié du public	92,0	119,8	84,8	94,0
Salarié privé	60,0	85,8	49,9	42,2
Commerçant	100,0	161,7	100,0	0,0
Transporteurs	100,0	0,0
Chômeur	51,8	67,0	43,7	41,9
Ménagère	55,4	79,3	61,9	65,3
Elèves/Étudiants	3,8	17,4	100,0	44,9
Retrait	46,7	67,9	37,0	25,3
Autres	41,5	59,0	37,8	28,0
Sexe				
Masculin	51,3	73,1	45,2	36,4
Féminin	44,3	60,1	34,8	27,8

¹ La tranche d'âge officielle pour le premier cycle est de 7-12 ans et celui du 2nd cycle est de 13-15 ans.

Le TBS au primaire est évalué à 67 % en 2003. Il est plus élevé en milieu urbain (107 %) qu'en milieu rural (52 %). Les garçons sont plus scolarisés que les filles (73 % contre 60 % pour les filles). Par rapport à la région de résidence, plus de la moitié des enfants sont scolarisés excepté à Mopti (48 %). Le taux brut de scolarisation au primaire dans le district de Bamako s'établit à 118 %. Par rapport à la catégorie socioprofessionnelle, les enfants des ménages dirigés par les commerçants (162 %) et les salariés du secteur public (120 %) sont les plus scolarisés.

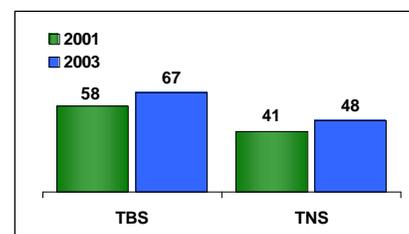
Le TBS au second cycle de l'enseignement fondamental est de 32 %. Il est nettement plus élevé en milieu urbain (68 %) qu'en milieu rural (16 %). Plus d'un garçon sur trois sont scolarisés au second cycle contre un peu plus d'un quart pour les filles (28 %). Par rapport à la catégorie socioprofessionnelle, les enfants des ménages dirigés par les salariés du secteur public (94 %) et les femmes au foyer (65 %) sont les plus scolarisés tandis que les enfants des ménages dirigés par les travailleurs du secteur primaire (15 %) sont les moins scolarisés au second cycle de l'enseignement fondamental.

Dans l'ensemble, le TNS au primaire est évalué à 48 %. En milieu urbain, plus de trois quart des enfants (77 %) âgés de 7-12 ans fréquentent un établissement primaire contre 37 % pour les enfants du milieu rural. Le TNS pour les garçons (51 %) est plus élevé que celui des filles (44 %).

Au niveau du second cycle, deux enfants sur cinq (40 %) âgés de 13-15 ans sont scolarisés. En milieu urbain, deux tiers des enfants sont scolarisés contre 28 % seulement des enfants du milieu rural. Par ailleurs, environ la moitié des garçons 45 % sont scolarisés contre seulement un peu plus du tiers des filles.

La scolarisation des enfants au primaire s'est nettement améliorée entre 2001 et 2003 : le TBS est passé de 58 % à 67 % et le TNS de 41 % à 48 %. Par ailleurs, l'écart dans la scolarisation entre garçons et filles s'est également réduit : en 2001, trois garçons sur cinq étaient scolarisés contre une fille sur cinq et en 2003, trois garçons et demi sur

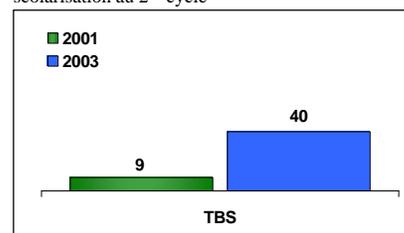
Graphique 11 : Evolution des taux de scolarisation au premier cycle



cinq sont scolarisés contre trois filles sur cinq.

S'agissant de la scolarisation des enfants au second cycle, elle s'est très nettement améliorée entre 2001 et 2003 passant de 9% à 40 %. Cette amélioration est observée dans toutes les régions et également au niveau de chaque sexe.

Graphique 12 : Evolution du taux brut de scolarisation au 2nd cycle



4.2. ACCES AUX INFRASTRUCTURES SCOLAIRES

Près de la moitié des ménages (48 %) sont situés à moins d'un quart d'heure d'un établissement primaire et 15 % des ménages mettent 15 à 30 mn pour atteindre un établissement primaire. En milieu urbain, 62 % des ménages sont situés à moins d'une demi

Tableau 4.2 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'école fondamentale 1er cycle et 2nd cycle

	Fondamentale 1er cycle						Fondamentale 2 nd cycle						Total
	0-14	15-29	30-44	45-59	60+	ND	0-14	15-29	30-44	45-59	60+	ND	
Total	48,1	15,3	8,5	2,5	23,7	0,5	24,0	11,4	8,9	3,6	50,0	0,7	100,0
Milieu de résidence													
Urbain	62,2	21,8	9,6	3,4	1,2	1,1	57,5	20,8	12,6	4,7	2,6	1,2	100,0
Rural	42,2	12,6	8,0	2,2	33,1	0,3	10,0	7,4	7,3	3,2	69,9	0,5	100,0
Région de résidence													
Kayes	41,9	25,0	11,2	2,4	14,3	0,2	10,7	11,7	6,0	4,2	62,1	0,3	100,0
Koulikoro	52,6	20,0	8,9	1,0	16,7	0,6	21,7	13,3	10,2	1,6	51,9	1,0	100,0
Sikasso	41,1	6,6	3,8	1,8	45,5	0,4	17,2	6,2	5,2	4,1	65,7	0,7	100,0
Ségou	45,3	14,3	11,8	4,7	23,0	0,3	26,0	10,1	13,5	5,4	43,9	0,6	100,0
Mopti	43,7	16,7	8,4	3,9	26,6	0,3	15,5	11,1	6,0	2,7	63,9	0,3	100,0
Tombouctou	55,2	4,8	4,6	0,1	30,9	0,0	20,9	1,6	5,3	0,6	66,9	0,4	100,0
Gao	66,2	9,2	8,6	0,0	10,9	3,6	38,9	18,8	4,1	4,0	29,2	3,6	100,0
Kidal (ville)	72,4	25,3	2,9	0,0	0,0	0,0	45,4	41,4	11,3	0,0	2,5	0,0	100,0
Bamako	59,5	24,9	11,5	3,4	0,0	0,4	55,2	21,6	18,3	3,9	0,3	0,4	100,0

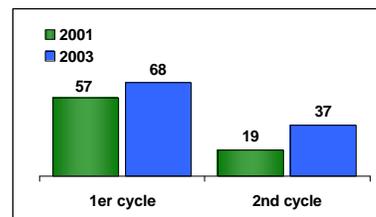
heure d'un établissement primaire, un peu plus d'un cinquième des ménages (22 %) mettent entre 15 à 30 mn pour atteindre un établissement primaire. On relève que près d'un quart des ménages parcourent au moins une heure pour atteindre un établissement primaire. La proportion de ménages situés à une heure ou plus d'un établissement primaire est négligeable en milieu urbain (1 %) tandis qu'elle est très élevée en milieu rural où une heure de temps est

au moins nécessaire au tiers des ménages. Par rapport à la région de résidence, les résultats mettent en évidence que un quart d'heure suffit à deux cinquième des ménages dans toutes les régions pour atteindre un établissement primaire. Les proportions les plus élevées de ménages relativement éloignés (60 mn ou plus) de tout établissement sont enregistrées dans les régions de Sikasso (46 %) de Tombouctou (31 %) et de Mopti (27 %).

Par rapport aux établissements du second cycle de l'enseignement fondamental, environ un quart (24 %) et 11 % de l'ensemble des ménages sont situés respectivement à moins d'un quart d'heure et 15 à 30 mn d'un établissement de second cycle. Plus de la moitié des ménages urbains (58 %) mettent moins d'un quart d'heure pour atteindre un établissement du second cycle contre seulement 10 % des ménages ruraux. Aussi, 15 à 30 mn sont nécessaires à 21 % des ménages urbains et 7 % des ménages ruraux pour atteindre un établissement du second cycle. Au niveau national, la moitié des ménages sont situés à une heure au moins de tout établissement ; en milieu rural 70 % des ménages sont relativement éloignés de tout établissement contre 3 % en milieu urbain. Par rapport à la région de résidence, moins d'une demi-heure est nécessaire à la grande majorité (88 %) des ménages de la ville de Kidal, à plus de trois quart des ménages à Bamako (77 %) et à plus de la moitié des ménages à Gao (58 %) pour atteindre un établissement de second cycle. Dans les autres régions, cette proportion varie de 22 % dans la région de Tombouctou à 35 % dans la région de Koulikoro.

Si l'on considère que les enfants vivant dans les ménages situés à moins d'une demi-heure d'un établissement y ont accès, on peut dire que le taux d'accès aux établissements du premier cycle au Mali est de 68 % et celui des établissements du second cycle est de 37 %. Le taux d'accès aux établissements primaires est 1,3 fois plus élevé en milieu urbain (82 %) qu'en milieu rural (62 %) et celui des établissements du second cycle est quatre fois plus élevé en milieu urbain (77 %) qu'en milieu rural (18 %).

Graphique 13 : Evolution du taux d'accès aux infrastructures scolaires



L'accès aux infrastructures scolaires s'est nettement amélioré entre 2001 et 2003 passant de 57 % à 68 % pour les établissements du primaire et de 19 % à 37 % pour les établissements du second cycle.

4.3. SATISFACTION DES ELEVES

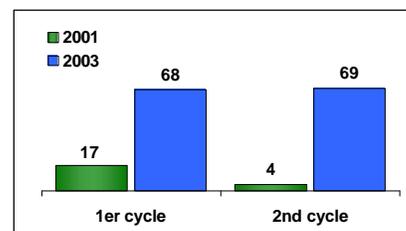
Si l'on considère que les enfants qui fréquentent et qui n'ont cité aucun problème sont satisfaits des services scolaires, on peut dire que plus de deux tiers (68 %) des élèves du primaire sont satisfaits du fonctionnement de leurs écoles. Cette proportion est de 79 % en milieu urbain contre 59 % en milieu rural. La quasi-totalité des élèves de la région de Gao (96 %) et la grande majorité des élèves de Bamako (86 %) et de la ville de Kidal (82 %) sont également satisfaits du fonctionnement de leurs écoles. On note que moins de la moitié des élèves de la région de Sikasso (45 %) sont satisfaits de leurs écoles. Par rapport au type d'école, les élèves des écoles communautaires sont moins satisfaits (49 % au primaire et 22 % au second cycle) que ceux des autres types d'établissement où la proportion des ceux qui sont satisfaits varie de 60 % à 95 %.

Tableau 4.3 : Taux de satisfaction des élèves

	1er cycle	2nd cycle
Total	67,7	69,1
Milieu de Résidence		
Urbain	79,3	79,3
Rural	58,5	57,8
Région de résidence		
Kayes	68,9	76,0
Koulikoro	52,2	46,8
Sikasso	45,3	47,9
Ségou	76,3	76,8
Mopti	73,0	84,4
Tombouctou	51,0	38,2
Gao	96,3	99,5
Kidal (ville)	82,6	92,4
Bamako	86,1	88,9
Sexe		
Masculin	68,0	67,1
Féminin	67,4	71,8

Le taux de satisfaction des élèves du second cycle est de 69 % (79 % pour le milieu urbain et 58 % pour le milieu rural). Par rapport à la région de résidence, on relève que plus de la moitié des élèves de Sikasso (52 %) et de Koulikoro (53 %) ne sont pas satisfaits. Par rapport au sexe, les filles du 2nd cycle sont relativement plus satisfaites du fonctionnement des écoles que les garçons du 2nd cycle.

Graphique 14 : Evolution du taux de satisfaction des élèves



Le taux de satisfaction des élèves s'est fortement amélioré de 2001 à 2003 : au niveau du primaire il est passé de 17 % à 68 % et au niveau du second cycle sur la même période, de 4% à 69 %.

4.4. RAISONS DE NON SATISFACTION DES ELEVES

Le manque de livres et de fournitures et dans une moindre mesure la qualité de l'enseignement constituent les principales raisons de mécontentement des élèves : 16 % des élèves ont cité le manque de livres et de fournitures scolaires et 6 % la qualité de

Tableau 4.4 : Pourcentage d'élèves fréquentant actuellement l'école et non satisfaits de l'école et raisons de mécontentement

	Pourcentage mécontents	Raisons de mécontentement			Établissement	Autre
		Livres/ Fournitures	Enseignement	Manque enseignants		
Total	31,9	16,3	5,8	2,5	1,6	4,6
Milieu de Résidence						
Urban	20,7	13,4	2,3	2,2	0,4	1,3
Rural	41,7	18,9	8,9	2,7	2,6	7,4
Région de résidence						
Kayes	29,3	17,0	8,0	0,1	2,1	1,3
Koulikoro	49,4	19,3	17,9	7,7	0,8	2,3
Sikasso	53,9	21,0	4,7	0,7	5,7	20,8
Ségou	23,6	12,3	2,8	5,0	0,7	1,1
Mopti	24,4	17,7	2,5	0,1	0,7	3,1
Tombouctou	52,0	50,3	1,0	0,1	0,0	0,7
Gao	3,0	0,0	2,8	0,0	0,0	0,0
Kidal (ville)	14,4	14,4	0,0	0,0	0,0	0,0
Bamako	13,0	10,1	0,1	0,8	0,1	0,2
Sexe						
Masculin	32,3	15,7	6,8	2,7	1,8	4,3
Féminin	31,4	17,1	4,6	2,2	1,3	4,9
Type d'école						
Primaire	32,4	16,3	6,1	2,3	1,8	5,0
Gouvernement	30,3	16,4	7,6	3,0	0,7	2,1
Eglise	40,5	6,9	0,0	15,4	4,2	0,0
Privé	22,5	14,4	1,7	0,6	2,3	1,5
Communauté	51,4	18,4	4,6	0,8	5,7	20,2
Autres	4,8	4,8	0,0	0,0	0,0	0,0
2nd Cycle	27,2	15,2	6,2	4,3	0,6	0,7
Gouvernement	28,3	15,9	6,8	4,9	0,4	0,3
Eglise	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Privé	17,7	9,1	1,7	2,0	1,5	3,4
Communauté	78,3	52,9	25,4	0,0	0,0	0,0
Autres	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0

l'enseignement. Les mêmes raisons sont évoquées par 15 % des élèves en milieu urbain et 29% en milieu rural. Plus de la moitié (51 %) des élèves mécontents de la région de Tombouctou, plus du tiers des élèves de Koulikoro et plus du quart de ceux de Sikasso et de Kayes également ont évoqué les mêmes raisons.

Par rapport au type d'écoles, les deux raisons restent les plus citées excepté dans les écoles primaires relevant de l'église où le manque d'enseignants est cité par 15 % des mécontents.

4.5. RAISONS DE NON FREQUENTATION

Six pour cent (6 %) des enfants d'âge scolaire officiel ne fréquentent pas une école (5 % en milieu urbain et 8 % en milieu rural). Les proportions les plus élevées d'enfants d'âge scolaire

qui ne fréquentent pas sont enregistrées dans les régions de Tombouctou et Gao (12 %) et de Kayes (8 %).

Tableau 4.5 : Pourcentage d'enfants de 7 à 15 ans qui ont fréquenté par raison pour laquelle ils ne fréquentent pas actuellement l'école

	% ne fréquentant pas	Trop vieux ou jeune	Raisons de non fréquentation actuelle							S'est marié	Autre
			Distance	Coût	Travail	Inutile	Maladie/grossesse	Echoué examen			
Total	6,4	8,5	6,5	7,8	9,1	15,7	2,3	14,4	1,8	26,4	
Milieu de Résidence											
Urbain	4,5	10,7	0,6	12,1	8,4	26,3	3,1	21,1	2,6	8,2	
Rural	7,9	7,4	9,3	5,7	9,4	10,5	1,9	11,2	1,4	35,1	
Région de résidence											
Kayes	8,0	1,5	1,0	3,9	5,4	8,6	2,7	5,7	0,0	69,5	
Koulikoro	5,2	12,9	0,4	10,3	17,5	14,4	3,4	11,2	2,9	21,5	
Sikasso	5,1	14,8	0,0	2,1	9,8	14,7	0,0	6,4	0,0	34,9	
Ségou	7,1	18,4	2,7	14,0	4,8	12,8	2,0	22,9	0,0	12,7	
Mopti	7,8	0,0	1,6	6,1	5,9	14,2	5,6	2,2	6,2	43,4	
Tombouctou	11,5	0,9	17,2	10,0	8,2	11,7	0,0	44,0	7,9	0,0	
Gao	11,6	0,3	49,8	0,0	20,9	0,0	2,5	19,9	0,0	0,0	
Kidal (ville)	1,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	100,0	
Bamako	3,7	6,6	1,8	12,6	4,7	50,9	1,8	17,2	2,4	0,0	
Sexe											
Masculin	5,6	6,5	10,9	10,7	5,7	13,2	2,9	16,3	1,1	22,0	
Féminin	7,3	10,4	2,1	4,9	12,4	18,0	1,7	12,6	2,5	30,7	

Parmi les élèves qui ne fréquentent pas, 16 % pensent que l'école est inutile et 14 % ont échoué à leur examen. Le travail est cité par 9 %, le coût par 8 % et l'éloignement par 7 % comme les raisons justifiant leur non fréquentation. Par rapport à la région de résidence, l'éloignement de l'école a été cité par la moitié des enfants de Gao ne fréquentant pas l'école. Dans le district de Bamako, plus de la moitié des enfants (51 %) estiment que l'école est inutile. En ce qui concerne le sexe, les filles sont 18 % à penser que l'école est inutile contre 13 % des garçons et elles sont également 12 % à citer le travail comme raison de non fréquentation contre 5 % pour les garçons. Par contre, l'échec aux examens est évoqué par 16 % des garçons contre 13 % des filles. Par ailleurs, la distance a été citée par 11 % des garçons contre 2 % des filles et le coût par 11 % des garçons et 5 % des filles.

4.6. ALPHABETISATION DES ADULTES

Dans le cadre de l'enquête, on a demandé à chaque membre du ménage âgé de 15 ans ou plus s'il sait lire et écrire dans une langue quelconque. Les résultats de l'enquête révèlent que 24 % des adultes ont déclaré savoir lire et écrire dans une langue quelconque soit près d'un

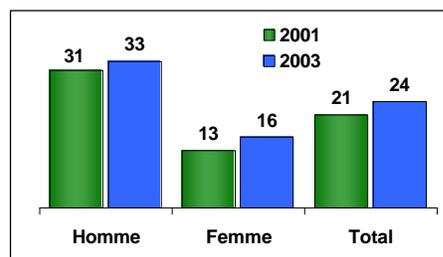
adulte sur quatre. Cette proportion est près de trois fois plus élevée en milieu urbain (47 %) qu'en milieu rural (13 %). Comme on pouvait s'y attendre, le district de Bamako avec 56 % enregistre la proportion la plus élevée suivi de la région de Gao avec 23 %. Les hommes (33 %) sont deux fois plus alphabétisés que les femmes (16 %).

Tableau 4.6 : Taux d'alphabétisation des adultes

	Taux d'alphabétisation
Total	24,0
Milieu de Résidence	
Urbain	47,0
Rural	13,0
Région de résidence	
Kayes	19,6
Koulikoro	19,6
Sikasso	16,6
Ségou	21,4
Mopti	17,1
Tombouctou	15,0
Gao	23,7
Kidal (ville)	17,0
Bamako	56,0
Sexe	
Masculin	32,7
Féminin	15,9

Le taux d'alphabétisation a connu une légère augmentation entre 2001 et 2003 passant de 21% à 24 %. Par rapport au sexe, les taux ont augmenté presque dans la même proportion chez les femmes que chez les hommes

Graphique 15 : Evolution du taux d'alphabétisation



CHAPITRE V
SANTE

5.1. ACCES AUX SERVICES DE SANTE

D'une manière générale, les ménages maliens mettent beaucoup de temps pour atteindre un établissement de santé : plus d'une heure est nécessaire à 43 % des ménages pour atteindre un établissement de santé contre moins d'un quart heure pour 26 % des ménages. En milieu

Tableau 5.1 : Répartition (en %) des ménages selon le temps (en minutes) nécessaire pour atteindre l'établissement de santé les plus proches

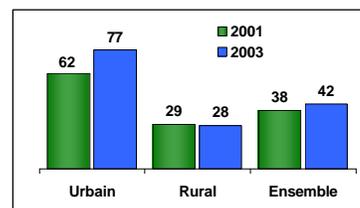
	0-14	15-29	30-44	45-59	60+	Non déclaré	Total
Total	26,3	16,0	9,2	4,1	42,5	0,5	100,0
Milieu de résidence							
Urbain	48,6	28,0	11,1	5,5	5,0	1,1	100,0
Rural	17,0	10,9	8,4	3,5	58,2	0,3	100,0
Région de résidence							
Kayes	21,8	21,1	7,5	4,2	40,2	0,2	100,0
Koulikoro	21,9	13,9	10,0	2,5	50,8	0,6	100,0
Sikasso	21,8	12,3	5,4	4,2	55,1	0,4	100,0
Ségou	28,0	13,2	12,7	7,1	38,1	0,3	100,0
Mopti	21,8	10,8	11,2	2,9	52,6	0,3	100,0
Tombouctou	12,3	5,7	5,9	0,4	71,5	0,0	100,0
Gao	25,1	34,4	7,8	4,0	23,6	3,6	100,0
Kidal (ville)	68,6	23,6	8,4	0,0	0,0	0,0	100,0
Bamako	54,9	26,2	12,0	4,2	2,0	0,4	100,0

urbain 5 % seulement des ménages sont situés à une heure ou plus d'un établissement de santé contre plus de la moitié des ménages ruraux (58 %). Par rapport à la région de résidence, plus de deux tiers (72 %) des ménages dans la région de Tombouctou et un peu plus de la moitié des ménages dans les régions de Sikasso (55 %) et de Mopti (53 %) sont situés à une heure ou plus de tout établissement de santé. Moins d'un quart d'heure est nécessaire à 55 % des ménages de Bamako pour atteindre un établissement de santé et moins d'une demi-heure pour la grande majorité des ménages (80 %) du district de Bamako.

Si l'on considère que les personnes vivant dans les ménages situés à une demi-heure ou moins d'un établissement de santé y ont accès, on peut dire que le taux d'accès aux services de santé est de 42 %. Par rapport au milieu de résidence, plus de trois quarts (77 %) des ménages en milieu urbain ont accès aux services de santé tandis que moins d'un tiers (28 %) des ménages ruraux y ont accès. Les ménages du district de Bamako (81 %) et de la ville de Kidal (92 %) ont plus accès aux services de santé que les ménages des autres régions. Ceux des régions de

Tombouctou (18 %), de Koulikoro (36 %) et de Mopti (33 %) ont relativement moins accès aux services de santé.

Graphique 16 : Evolution du taux d'accès aux services de santé



Le taux d'accès aux services de santé s'est amélioré entre 2001 et 2003 passant de 38 % à 42 %. Cette amélioration est surtout constatée en milieu urbain (77 % contre 62 % en 2001).

5.2. BESOINS ET UTILISATION DES SERVICES DE SANTE

Le besoin de la population est mesuré à travers la proportion des personnes qui ont été malades ou blessées au cours des 4 semaines ayant précédé l'enquête. L'utilisation des services de santé par la population est mesurée par la proportion des personnes qui ont consulté un praticien de la santé pendant la même période.

Les résultats de l'enquête révèlent que le besoin de la population en matière de services de santé est de 15 % et le taux d'utilisation des services de santé n'est que de 10 %. Par rapport au milieu de résidence, le besoin en matière de services de santé est peu différent : en milieu urbain 15 % ont été malades ou blessés sur la période de référence contre 14 % en milieu rural. Par contre, les populations résidentes en milieu urbain (12%) ont consulté relativement plus un praticien de la

Tableau 5.2 : Besoins et utilisation des services de santé

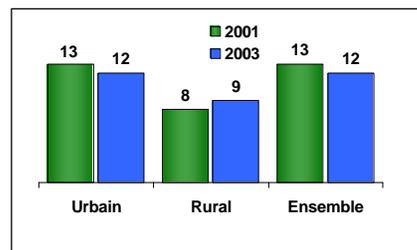
	Besoin	Utilisation
Total	14,6	9,5
Milieu de Résidence		
Urbain	15,2	11,6
Rural	14,4	8,6
Région de résidence		
Kayes	20,0	14,2
Koulikoro	12,8	8,6
Sikasso	11,8	7,3
Ségou	13,6	8,4
Mopti	13,3	7,3
Tombouctou	21,3	11,3
Gao	14,6	8,8
Kidal (ville)	17,1	13,7
Bamako	16,9	12,9
Sexe		
Masculin	13,8	8,6
Féminin	15,5	10,4

santé que celles du milieu rural (9 %). Par rapport à la région de résidence, les proportions de personnes malades ou blessées les plus élevées ont été enregistrées dans les régions de Tombouctou (21 %) et de Kayes (20 %), dans la ville de Kidal (17 %) et dans le district de Bamako (17 %) et les proportions les plus élevées de personnes qui ont consulté un praticien de la santé ont été enregistrées dans la région de Kayes (14 %), dans la ville de Kidal (14 %) et dans le district de Bamako (13 %). On peut noter que le recours aux services de santé est plus faible dans les régions de Tombouctou (47 %) et de Mopti (45 %) où près de deux

malades/blessés sur quatre n'ont pas consulté un praticien de la santé. A l'inverse, les populations du district de Bamako (20 %), de la ville de Kidal (24 %) et de la région de Kayes (21 %) avec moins d'un quart des malades/blessés qui n'ont pas consulté un praticien de la santé font plus recours aux services de santé. Les femmes fréquentent plus les services de santé que les hommes (67 % des malades/blessés ont consulté contre 62 % pour les hommes).

Sur la période 2001-2003, le taux d'utilisation des services de santé par les populations s'est situé à 10 % et n'a connu aucune amélioration. En milieu urbain, le taux a enregistré une légère baisse passant de 13 % en 2001 à 12 %.

Graphique 17 : Evolution du taux d'utilisation des services de santé



5.3.SATISFACTION DE LA POPULATION

L'enquête a relevé les problèmes cités par les personnes qui ont consulté un praticien de la santé pendant les 4 dernières semaines. Si l'on considère que les personnes qui n'ont pas cité de problèmes sont satisfaites des services de santé, on peut dire que près de deux tiers (64 %) des patients sont satisfaits des prestations des services de santé. Par rapport au milieu de résidence, le niveau de satisfaction est peu différent (64 % en milieu urbain et 65 % en milieu rural). En ce qui concerne la région de résidence, la grande majorité des patients (80 %) de la région de Ségou sont satisfaits des

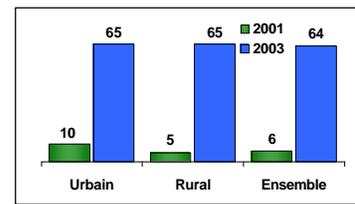
Tableau 5.3 : Taux de satisfaction des personnes qui ont consulté un praticien de la santé

	% satisfaction
Total	64,3
Milieu de Résidence	
Urbain	63,7
Rural	64,7
Région de résidence	
Kayes	72,0
Koulikoro	55,7
Sikasso	49,5
Ségou	80,3
Mopti	65,5
Tombouctou	46,7
Gao	64,8
Kidal (ville)	54,5
Bamako	65,7
Sexe	
Masculin	64,0
Féminin	64,6

services de santé et un peu moins d'un quart de ceux de la région de Kayes également sont satisfaits. Les niveaux de satisfaction les plus faibles sont enregistrés dans les régions de Tombouctou (47 %) et de Sikasso (50 %). Par rapport au sexe, les hommes (64 %) sont presque autant satisfaits que les femmes (65 %).

Le niveau de satisfaction de la population presque insignifiant en 2001 (6 %) s'est nettement amélioré pour atteindre 64 % en 2003. Cette nette amélioration des prestations des services de santé est enregistrée dans toutes les régions.

Graphique 18 : Evolution du taux de satisfaction des personnes qui ont consulté



5.4. PRINCIPALES MALADIES AU SEIN DE LA POPULATION

Le paludisme et la fièvre sont les maladies les plus fréquentes au sein de la population avec 44 % des cas de maladies relevés. Ils sont suivis par la toux qui a représenté 8 % des cas. Par

Tableau 5.4 : Pourcentage de population malade ou blessée au cours des 4 dernières semaines par type de maladie/blessure, sexe et âge

	Fièvre ou Paludisme	Diarrhée	Toux	Problème d'oreille	Accident	Problème de dent	Problème de peau	Problème d'œil	Autres
Total	44,0	6,5	7,7	1,1	1,8	2,5	3,4	2,0	31,1
Milieu de Résidence									
Urbain	41,0	4,8	7,2	1,3	2,5	2,4	2,6	1,4	36,8
Rural	45,4	7,2	7,9	1,0	1,4	2,5	3,7	2,4	28,5
Région de résidence									
Kayes	43,0	4,9	5,6	0,6	1,4	3,1	1,6	2,6	37,3
Koulikoro	41,2	6,1	12,3	2,6	2,9	2,6	7,1	3,2	22,2
Sikasso	42,5	7,3	7,2	0,9	1,1	3,1	2,3	0,9	34,7
Ségou	54,1	5,9	7,8	0,6	1,4	1,4	3,4	1,7	23,7
Mopti	36,5	10,3	7,4	1,0	1,8	1,5	7,1	3,6	30,9
Tombouctou	57,4	7,8	6,5	0,8	0,0	4,2	3,0	3,4	16,8
Gao	54,0	5,4	10,2	0,0	0,6	1,5	0,9	0,9	26,6
Kidal (ville)	48,2	14,8	9,9	0,7	0,0	0,0	1,3	6,6	18,5
Bamako	32,4	5,4	6,5	1,8	3,9	2,5	2,0	0,9	44,7
Sexe									
Masculin	45,4	7,8	7,5	1,2	2,6	2,3	3,8	2,0	27,3
Féminin	42,8	5,3	7,9	1,0	1,0	2,6	3,0	2,1	34,4
Groupe d'âges									
0-4	48,0	17,6	10,9	1,2	1,5	1,5	2,4	1,0	16,0
5-9	64,6	4,3	7,8	1,3	0,9	1,6	3,5	1,2	14,8
10-14	48,0	3,7	7,0	1,1	3,6	1,6	1,8	4,5	28,8
15-19	39,4	3,9	4,9	1,9	0,3	2,0	2,1	0,8	44,7
20-24	39,4	3,5	3,3	1,0	3,0	2,0	1,5	1,9	44,4
25-29	45,2	4,1	7,8	0,2	2,0	5,5	2,7	1,4	31,1
30-34	52,1	7,0	4,3	0,8	0,9	4,2	3,2	0,5	27,0
35-39	35,5	4,8	8,0	0,9	2,1	8,3	4,1	0,5	35,9
40-44	44,0	6,8	6,1	0,5	1,9	3,2	3,4	0,2	34,0
45-49	40,2	1,9	7,3	0,6	3,1	3,1	3,3	1,0	39,4
50-54	29,7	4,7	4,8	0,6	5,3	2,5	5,1	2,3	45,1
55-59	35,2	2,7	9,5	1,3	1,6	2,7	9,6	4,3	33,2
60 +	31,3	3,8	10,6	1,2	1,0	0,9	5,1	5,2	40,9

rapport au milieu de résidence, le paludisme et la fièvre représentent une part plus importante des maladies en milieu rural (45 %) qu'en milieu urbain (41 %). Par rapport à la région de résidence, le paludisme et la fièvre représentent une part importante des maladies contractées par les populations. Ces deux maladies représentent plus de la moitié des cas de maladies dans les régions de Tombouctou (57 %), Gao (54 %) et de Ségou (54 %). La toux également reste la deuxième maladie la plus importante dans toutes les régions excepté la ville de Kidal et la région de Mopti où la diarrhée occupe le deuxième rang avec respectivement 14 % et 10 % contre 10 % et 7 % pour la toux. Par rapport au sexe, le paludisme et la fièvre sont légèrement plus fréquents chez les hommes (45 %) que chez les femmes (43 %). Il en est de même pour la toux (8 % contre 5 % pour les femmes). S'agissant de l'âge, le paludisme et la fièvre reste les plus répandus quelque soit l'âge. Ils représentent près de deux tiers des cas de maladies entre 5 et 9 ans et près de la moitié entre 0 et 4 ans. La diarrhée (18 %) et la toux (11 %) représentent la grande part des cas de maladies avant 5 ans.

5.5. SOINS PRENATALS ET ACCOUCHEMENTS

Une femme sur dix (10 %) âgée de 12-49 ans a eu une naissance au cours des 5 dernières années ayant précédé l'enquête. Les naissances ont été plus nombreuses en milieu rural qu'en

	% mères	% de mères ayant reçu des soins prénatals	Lieu de naissance		
			Hôpital/ Maternité	Domicile	Autres
Total	10,3	70,4	44,5	47,7	7,8
Milieu de Résidence					
Urbain	7,6	89,2	81,1	12,8	6,2
Rural	11,6	64,1	30,3	61,3	8,5
Région de résidence					
Kayes	12,3	59,8	51,5	43,5	5,1
Koulikoro	10,0	71,3	55,4	37,5	7,1
Sikasso	14,1	69,2	29,5	61,1	9,4
Ségou	8,9	75,8	43,9	45,9	10,2
Mopti	8,5	74,3	34,9	60,3	4,9
Tombouctou	7,4	75,7	19,7	72,4	8,0
Gao	9,7	18,9	26,8	63,9	9,4
Kidal (ville)	9,8	74,0	52,7	38,2	9,1
Bamako	7,1	100,0	92,3	2,4	5,2

milieu urbain : 12 % de femmes du milieu rural âgées de 12-49 ans ont eu une naissance au cours des 5 années ayant précédé l'enquête contre 8 % de femmes urbaines. Par rapport à la région de résidence, les femmes qui ont donné naissance à un enfant au cours de la période sont relativement plus nombreuses dans les régions de Sikasso (14 %) et de Kayes (12 %).

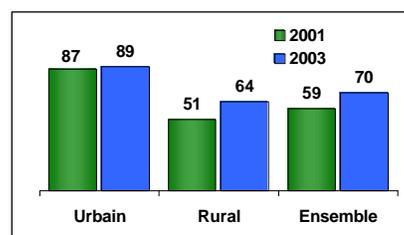
Pour les autres régions, les proportions de femmes qui ont donné naissance à un enfant au cours de la période varient de 7 % dans le district de Bamako et dans la région de Tombouctou à 10 % dans les régions de Gao et Koulikoro et dans la ville de Kidal.

Sept femmes sur dix (70 %) ayant eu une naissance au cours de la période ont reçu des soins prénatals. Près de neuf mères sur dix (89 %) en milieu urbain contre moins de deux tiers (64 %) des mères en milieu rural ont reçu des soins prénatals. Par rapport à la région de résidence, moins d'une mère sur cinq (19 %) à Gao a reçu des soins prénatals. Dans le district de Bamako, toutes les mères des cinq dernières années ont reçu des soins prénatals et au niveau des autres régions les proportions varient de 60 % dans la région de Kayes à 76 % dans la région de Tombouctou.

De 2001 à 2003, la proportion de mères ayant reçu des soins prénatals est passée de 59 % à 70 %.

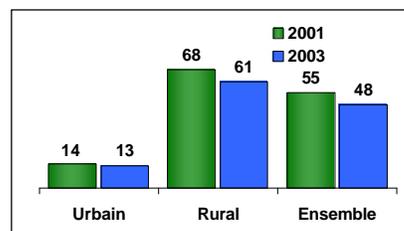
Cette augmentation a été relativement plus importante en milieu rural (51 % en 2001 contre 64 %) qu'en milieu urbain (87 % en 2001 contre 89 %).

Graphique 19 : Evolution de la proportion de mères ayant reçu des soins prénatals



Moins de la moitié (45 %) des naissances des cinq dernières ont eu lieu à l'hôpital et ou la maternité. En milieu urbain, une proportion non négligeable (13 %) des naissances ont eu lieu à domicile et environ trois cinquième (61 %) des naissances du milieu rural ont également eu lieu à domicile. Par rapport à la région de résidence, les plus fortes proportions de naissances à domicile sont enregistrées dans les régions de Tombouctou (72 %), Gao (64 %), Sikasso (61 %) et Mopti (60 %). La très grande majorité (92 %) des naissances du district de Bamako ont eu lieu dans les formations sanitaires. Les naissances qui ont eu lieu à domicile au niveau du district ne représentent que 2 %.

Graphique 20 : Evolution de la proportion de naissances survenues à domicile



La proportion de naissances survenues à domicile a reculé de 55 % en 2001 à 48 % en 2003 au niveau national. Ce recul a été plus

important en milieu rural (68 % à 61 % en 2003) qu'en milieu urbain (14 % à 13 % en 2003).

CHAPITRE VI
EMPLOI ET CHOMAGE

6.1. EMPLOI ET CHOMAGE

La population inactive (élèves, étudiants, ménagères) s'élevait à 34 % de la population âgée de 15 ans ou plus. Plus d'une personne sur deux (56 %) de la population âgée de 15 ans ou plus a travaillé au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête tandis que 10 % se sont déclarés chômeurs c'est à dire qu'ils n'ont pas travaillé au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête. Parmi les personnes qui ont été occupées sur la période des 7 jours ayant précédé l'enquête, 5 % ont travaillé à temps partiel.

Par rapport au milieu de résidence, la proportion des personnes ayant travaillé au cours de la période est plus élevée en milieu rural (61 %) qu'en milieu urbain (45 %). Cependant, la proportion de la population qui a travaillé à temps partiel est plus élevée en milieu rural (6 %)

Tableau 6.1 : Répartition (en %) de la population par situation par rapport à l'emploi (âge 15 ans et plus)

	Travail			Ne travaille pas			TOTAL
	Employé	Sous-employé	Total	Chômeur	Inactif	Total	
Total	51,1	4,6	55,7	10,3	34,1	44,3	100,0
Milieu de Résidence							
Urbain	43,9	1,3	45,2	11,9	42,9	54,8	100,0
Rural	54,5	6,1	60,7	9,5	29,9	39,3	100,0
Région de résidence							
Kayes	53,0	2,9	55,8	5,3	38,9	44,2	100,0
Koulikoro	44,5	3,2	47,7	16,3	36,0	52,3	100,0
Sikasso	55,1	11,4	66,5	5,8	27,8	33,5	100,0
Ségou	50,7	1,6	52,3	17,8	29,9	47,8	100,0
Mopti	62,2	7,9	70,1	6,4	23,5	29,9	100,0
Tombouctou	50,0	1,1	51,1	8,8	40,1	48,9	100,0
Gao	37,9	2,4	40,3	6,5	53,2	59,7	100,0
Kidal (ville)	27,9	2,0	29,9	44,0	26,2	70,1	100,0
Bamako	47,5	0,7	48,1	9,2	42,7	51,9	100,0
Sexe et âge							
Homme							
15-29	53,5	5,5	59,0	12,8	28,2	41,0	100,0
30-49	77,1	5,3	82,3	12,2	5,4	17,7	100,0
50-64	64,8	7,5	72,2	14,8	13,0	27,8	100,0
65+	33,7	5,5	39,2	5,4	55,4	60,8	100,0
Femme							
15-29	40,6	4,1	44,7	9,6	45,7	55,3	100,0
30-49	50,7	3,5	54,1	9,6	36,3	45,9	100,0
50-64	41,4	2,8	44,1	4,9	51,0	55,9	100,0
65+	15,9	1,7	17,6	1,2	81,2	82,4	100,0

1. Le sous-emploi comprend les personnes qui ont travaillé à temps partiel au cours des sept jours précédant l'enquête.
2. Les chômeurs comprennent les personnes qui ne travaillaient pas au cours des 7 jours précédant l'enquête et qui cherchaient du travail au cours de la même période. La population inactive, principalement les étudiants et les retraités ne sont pas inclus

qu'en milieu urbain (1 %). On relève par contre, la proportion des personnes qui n'ont pas travaillé au cours de la période de référence est légèrement plus élevée en milieu urbain (12

%) qu'en milieu rural (10 %). On relève également, que la proportion des inactifs (élèves, étudiants, ménagères) est près d'une fois et demi plus élevée en milieu urbain (43 %) qu'en milieu rural (30 %).

Par rapport à la région de résidence, les résultats montrent que 70 % de la population âgée de 15 ans ou plus de Mopti ont travaillé au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête. Par ailleurs, plus de la moitié de la population âgée de 15 ans ou plus a travaillé au cours de la période dans les régions de Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou et Tombouctou. Par contre, moins de la moitié de la population de la région de Gao, de la ville de Kidal et du district de Bamako n'ont pas travaillé au cours de la période de référence. Les proportions de la population qui n'a pas travaillé au cours de la période les plus élevées sont enregistrées dans la ville de Kidal (44 %) et dans les régions de Ségou (18 %) et de Koulikoro (16 %).

Par rapport au sexe, les résultats montrent que la proportion d'hommes qui ont travaillé au cours des 7 jours ayant précédé l'enquête est plus élevée que celle des femmes à tous les âges. De même, la proportion d'hommes qui n'ont pas travaillé est aussi plus élevée que celle des femmes à tous les âges. On relève également que la proportion d'hommes ayant travaillé à temps partiel est plus élevée que celle des femmes à tous les âges.

6.2. STATUT DANS L'EMPLOI

Deux personnes sur cinq occupées travaillent à leur propre compte et environ la même proportion sont des travailleurs non payés. Seulement 8 % des travailleurs ont un emploi régulier et 4 % travaillent à la tâche. Par rapport au milieu de résidence, les personnes qui travaillent à leur compte et les travailleurs non payés prédominent : un peu plus de la moitié (53 %) en milieu urbain et plus du tiers (35 %) en milieu rural travaillent pour leur propre compte ; 46 % sont des travailleurs non payés en milieu rural contre 12 % en milieu urbain. Les emplois réguliers représentent 21 % des emplois en milieu urbain contre seulement 3 % en milieu rural.

Tableau 6.2 : Répartition (en %) de la population qui travaille par statut de l'emploi

	Employé régulier	Employé à la tâche	Travailleur non payé	A son compte	Non déclaré	TOTAL
Total	8,0	4,0	37,0	39,6	2,0	100,0
Milieu de Résidence						
Urbain	21,3	8,7	12,1	52,7	1,1	100,0
Rural	3,3	2,3	45,9	35,0	2,4	100,0
Région de résidence						
Kayes	7,8	2,6	45,9	37,5	0,7	100,0
Koulikoro	5,1	1,9	60,4	24,2	0,7	100,0
Sikasso	4,5	2,2	41,0	27,3	6,1	100,0
Ségou	4,9	5,4	46,8	38,6	0,4	100,0
Mopti	5,2	1,6	34,0	47,3	0,1	100,0
Tombouctou	4,4	3,0	5,4	81,0	3,7	100,0
Gao	10,6	5,8	8,2	66,9	0,3	100,0
Kidal (ville)	16,0	6,4	6,3	59,0	0,0	100,0
Bamako	27,3	11,6	2,7	55,0	1,0	100,0
Sexe et âge						
Homme						
15-29	7,3	6,7	52,1	21,4	2,2	100,0
30-49	15,1	5,4	17,2	54,2	1,3	100,0
50-64	9,3	2,1	18,3	58,7	1,3	100,0
65+	3,8	2,9	5,0	70,0	2,1	100,0
Femme						
15-29	5,8	2,0	50,3	28,8	2,1	100,0
30-49	5,4	1,9	41,9	41,4	2,5	100,0
50-64	3,0	3,8	35,2	48,0	2,4	100,0
65+	1,6	4,2	21,1	51,9	7,0	100,0

6.3. EMPLOYEURS

Trois quarts (75 %) des actifs occupés sont employé par les ménages. Le gouvernement emploie 3 % des actifs occupés contre 10 % pour les sociétés privées. Dans toutes les régions

Tableau 6.3 : Répartition (en %) de la population qui travaille par employeur

	Gouvernement	Para-public	Société privée	Individu/Ménage privé	Non déclaré	Total
Total	3,0	0,6	9,9	74,7	2,5	100,0
Milieu de Résidence						
Urbain	8,3	1,1	27,5	57,8	1,3	100,0
Rural	1,2	0,4	3,6	80,7	3,0	100,0
Région de résidence						
Kayes	3,3	0,6	2,5	86,8	1,2	100,0
Koulikoro	1,5	0,5	5,5	84,1	0,7	100,0
Sikasso	1,0	0,8	2,0	70,5	6,8	100,0
Ségou	2,2	0,5	2,3	90,1	0,9	100,0
Mopti	2,6	0,5	1,5	83,4	0,2	100,0
Tombouctou	1,8	1,2	50,1	39,0	5,5	100,0
Gao	3,8	0,0	5,7	81,1	1,3	100,0
Kidal (ville)	7,1	3,6	0,0	77,0	0,0	100,0
Bamako	10,5	0,5	48,9	36,6	1,3	100,0
Sexe et âge						
Homme						
15-29	0,8	0,7	12,0	73,7	2,7	100,0
30-49	7,3	1,4	13,0	69,6	1,9	100,0
50-64	5,1	0,9	8,4	73,9	1,4	100,0
65+	1,6	0,2	7,3	72,5	2,2	100,0
Femme						
15-29	0,6	0,1	8,7	77,4	2,2	100,0
30-49	3,5	0,2	7,5	78,0	3,8	100,0
50-64	1,9	0,3	5,0	82,6	2,6	100,0
65+	0,0	0,0	6,9	70,5	8,4	100,0

excepté la région de Tombouctou et le district de Bamako, les plus gros employeurs sont les ménages qui emploient entre 70 % et 90 % des travailleurs. La moitié des travailleurs de Tombouctou (50 %) et environ autant dans le district de Bamako (49 %) sont employés dans les sociétés privées contre respectivement 39 % et 37 % par les ménages. Un actif sur deux à Bamako (49 %) et à Tombouctou (50 %) est employé par les sociétés privées. Le gouvernement emploie 11 % des travailleurs du district de Bamako et 7 % de ceux de la ville de Kidal contre 1 % à 4 % dans les autres régions.

6.4. BRANCHE D'ACTIVITE

Environ un actif occupé sur deux (48 %) travaille dans le secteur primaire. Après le secteur primaire, c'est la branche commerce qui emploie le plus d'actifs avec 17 %. Les branches

Tableau 6.4 : Répartition (en %) de la population qui travaille par branche d'activité

	Agric.	Mines	Prod./ Transf.	Constr.	Transport	Commerce	Services	Educatio /Sante	Administ.	Non déclaré	TOTAL
Total	48,2	0,2	5,1	1,9	1,8	17,1	4,6	2,0	1,2	6,6	100,0
Milieu de Résidence											
Urbain	10,5	0,3	6,3	4,6	5,6	35,1	15,1	4,8	3,4	9,7	100,0
Rural	61,5	0,2	4,6	0,9	0,5	10,7	0,9	1,0	0,5	5,5	100,0
Région de résidence											
Kayes	68,7	0,8	3,8	3,1	2,6	7,5	1,8	2,0	1,7	0,9	100,0
Koulikoro	67,9	0,3	2,9	1,3	1,3	13,5	1,6	0,7	0,8	1,4	100,0
Sikasso	46,0	0,0	4,4	1,0	0,7	12,0	2,3	1,2	0,2	8,0	100,0
Ségou	65,8	0,1	3,6	1,5	1,7	15,0	1,4	1,4	0,8	4,4	100,0
Mopti	40,0	0,0	5,6	0,7	0,6	20,2	2,2	1,1	1,2	16,4	100,0
Tombouctou	31,3	0,0	29,2	2,9	0,6	17,4	1,8	4,0	1,2	4,2	100,0
Gao	39,7	0,0	11,3	8,2	4,4	14,7	1,8	4,0	0,4	6,0	100,0
Kidal (ville)	7,0	0,0	1,5	6,3	0,0	35,4	5,3	3,1	0,0	29,2	100,0
Bamako	0,8	0,6	1,9	2,7	5,3	42,1	25,1	5,7	4,4	8,6	100,0
Sexe et âge											
Homme											
15-29	54,9	0,2	4,0	2,2	3,6	10,8	5,1	0,7	0,6	5,5	100,0
30-49	46,4	0,5	3,2	4,7	3,3	16,0	6,1	4,8	2,7	4,1	100,0
50-64	60,9	0,3	3,7	2,6	2,6	5,7	3,9	2,8	2,2	4,1	100,0
65+	58,3	0,1	4,7	1,8	0,4	9,3	2,0	0,5	0,2	4,7	100,0
Femme											
15-29	43,5	0,3	3,9	0,1	0,2	20,1	6,1	0,7	0,1	11,9	100,0
30-49	40,6	0,1	7,5	0,3	0,0	28,4	2,4	2,1	1,4	7,7	100,0
50-64	43,5	0,0	14,3	0,0	0,0	23,4	1,8	1,4	0,8	5,5	100,0
65+	29,1	0,0	10,0	0,6	0,0	31,2	2,6	0,8	0,1	4,4	100,0

production/transformation et services emploient chacune 5 % des actifs. Par rapport au milieu de résidence, les actifs ruraux (61 %) travaillent plus dans le secteur primaire tandis que ceux du milieu urbain sont plus employés dans la branche commerce (35 %) et dans une moindre mesure dans la branche des services (15 %). Par rapport à la région de résidence, plus de deux tiers des actifs du district de Bamako travaillent dans les branches commerce et services. De même, ces deux branches emploient deux actifs sur cinq (40 %) dans la ville de Kidal. Par contre, les travailleurs du secteur primaire sont relativement plus représentés dans les autres

régions avec une proportion variant de 31 % à 69 %. On relève également, que 29 % des actifs de Tombouctou et 11 % de ceux de Gao travaillent dans la branche production/transformation. Dans toutes les régions également, on note qu'au moins 12 % des actifs travaillent dans la branche commerce. Par rapport au sexe, les proportions d'actifs les plus importantes sont enregistrées dans la branche agriculture quel que soit le sexe. A tous les âges, la branche commerce occupe relativement plus les femmes (20 % à 31 %) que les hommes (6% à 16 %).

CONCLUSIONS

Les résultats de l'enquête permettent de tirer les conclusions suivantes :

- La situation économique des ménages au Mali s'est améliorée au cours de la période 2001-2003. Plus de deux ménages sur trois (67 %) ont ressenti cette amélioration. Mais l'embellie a bénéficié plus à la population rurale qu'à la population urbaine. En milieu rural, près de trois quart (71 %) des ménages en ont ressenti contre un peu plus de la moitié (56 %) des ménages en milieu urbain ;
- Corrélativement à l'amélioration de la situation économique, les populations ont vu leurs avoirs et leurs conditions de vie améliorées :
 - Près de trois quarts (73 %) des ménages possèdent des terres contre 69 % en 2001 et deux ménages sur cinq (41 %) possèdent les petits et les gros ruminants contre 38 % en 2001 ;
 - Les taux d'accès des ménages aux établissements scolaires du primaire et aux infrastructures de santé ont augmenté respectivement de 19 % et 18 % ;
 - Le taux de scolarisation des enfants au primaire s'est nettement amélioré passant de 58 % à 67% avec une réduction de l'écart entre filles et garçons ;
 - La proportion des naissances à domicile a reculé de 13 % (48 % contre 55 % en 2001) et celle des mères ayant bénéficié de soins prénatals a progressé de 19 % passant de 59 % en 2001 à 70 % en 2003 ;
 - Enfin, bien que la proportion des emplois réguliers ait connu une stagnation, celle des actifs qui sont installés à leur propre compte a enregistré une augmentation, passant de 35 % en 2001 à 40 % en 2003 et le taux de sous-emploi a fortement baissé passant de 23 % à 5 % sur la période.

	ANNEE DE REFERENCE	
	2001	2003
Population totale (en millions)	10,2	11,0
Population urbaine (%)	26,2	30,2
Population féminine (%)	50,7	50,6
Population âgée de -15 ans (%)	45,9	47,2
Population âgée de 7-12 ans (%)	17,4	17,7
Nombre de ménages (en milliers)	1015,1	1230,3
Ménages urbains (%)	29,1	29,5
Taille moyenne des ménages	10,1	9,2
Ménages situés à moins de 30 mn d'un établissement primaire (%)	58,0	63,4
Taux brut de scolarisation (%)	57,7	66,8
Filles (%)	50,7	60,1
Garçons (%)	64,1	73,1
Taux net de scolarisation (%)	40,7	48,0
Filles (%)	36,0	44,3
Garçons (%)	45,0	51,3
Elèves satisfaits des services scolaires (%)	16,9	67,7
Population de 6 ans ou plus sans instruction (%)	79,4	72,4
Taux d'alphabétisation des adultes (%)	21,3	24,0
Femmes (%)	12,7	15,9
Hommes (%)	30,7	32,7
Ménages situés à moins de 30 mn d'un établissement de santé (%)	37,3	42,3
Population malade ou blessée (%)	13,3	14,6
Taux d'utilisation des services de santé (%)	9,5	9,5
Malades/Blessés satisfaits des services de santé (%)	61,0	64,3
Mères des 5 dernières années ayant reçu des soins prénatals (%)	59,2	70,4
Naissances des 5 dernières années survenues à domicile (%)	55,4	47,7
Population de 15 ans ou plus occupée (%)	59,8	55,7
Population active sous-employée	22,6	4,6
Population de 15 ans ou + employé dans l'agriculture (%)	51,7	48,2
Population de 15 ans ou + employé dans la production et la transformation (%)	7,9	5,1
Population de 15 ans ou + employée dans les branches de l'éducation et de la santé	1,7	2,0
Emplois réguliers	8,6	8,0
Taux de chômage (%)	7,6	7,1
Ménages qui consomment de l'eau potable (%)	68,2	68,0
Dont		
Milieu urbain	94,0	89,0
Milieu rural	58,0	67,0
Ménages urbains propriétaires ou copropriétaires (%)	53,6	56,0
Ménages possédant des terres de cultures	68,9	72,5
Ménages possédant du bétail	67,0	69,9
Gros et petits bétail	38,3	40,5
Petit bétail seul	12,9	12,8
Gros bétail seul	15,8	14,6
Ménages disposant de l'électricité (%)	7,8	12,6
Ménages disposant de toilettes avec chasse eau (%)	2,6	8,8
Ménages possédant un téléviseur (%)	13,8	20,8
Ménages possédant une radio (%)	66,2	67,9
Ménages possédant une bicyclette (%)	44,0	50,0
Ménages possédant une moto (%)	21,6	23,6
Ménages possédant une voiture (%)	3,4	4,3
Ménages situés à moins de 15 mn d'un marché alimentaire (%)	25,8	31,8
Ménages situés à moins de 15 mn d'une gare de transport public (%)	32,2	34,1

NB : L'eau potable est l'eau provenant des robinets, des forages et des puits aménagés

ANNEXE : QUESTIONNAIRE